VILLE DE
Château la Vallière

Bulletin Municipal

JANVIER 2018 N°49

MENUISERIE HERVÉ Antony

L'Aubépin
SAINT-LAURENT-DE-LIN
Tél. 02 47 24 05 44

MENUISERIE BOIS - PVC - ALU
AGENCEMENT - MEUBLES - CUISINES
ESCALIERS - PARQUETS

NAT'LAU IMMO
Natacha GARNIER
Gérante
Tél. 06 33 64 35 59
3, rue de la Jacoberie - 37330 Château-la-Vallière
Tél. 02 47 72 78 54 - Fax : 02 47 72 78 50
natlauimmo@gmail.com
www.natlauimmo.com

Livraison FIOUL
CHAUFFAGE ET AGRICOLE
Fioul qualité grand froid
L'énergie est notre avenir, économisons la !
Sébastien GOURON
Tél/Fax 02 47 24 63 43
4 rue des Sables - 37330 CHANNAY/LATHAN

Couverture
Charpente
Zinguerie
Pascal Bertrand
Le Grand Mortier - 37330 Courcelles de Touraine
Tel : 02.47.24.27.41 Port : 06 11 72 55 93

AMBULANCES - VSL - TAXIS
Tous transports - Toutes distances
SANS AVANCE DE FRAIS
Hémodialyses. Radiothérapie. accident du travail entrées et sorties d'hôpitaux. transferts.....
ZA Monplaisir
37330 Château la Vallière
02 47 24 14 40

Hôtel ** Louise de la Vallière
Louise de la Vallière
Cadre verdoyant et calme
Parking clients
15 chambres confortables
11 bd du 4 septembre
37330 Château la Vallière
Tél : 02 47 24 00 24
Fax : 02 47 24 05 53
Site : www.hotellouisedelavalliere.com
Mail: hotellouisedelavalliere@wanadoo.fr

AREAS assurances
SARL SCHELSTRAETE FOUGERAY
agent général d'assurance
La confiance assurée
Marchés des professionnels de l'entreprise et du particulier
LES DOSSIERS DE L'ÉPARGNE LABEL EXCELLENCE 2018
ARÉLIA SANTÉ AREAS ASSURANCES
37, av. du Général de Gaulle - BP16
37330 Château la Vallière
AREAS assurances
Tél 02 47 24 11 59
ORIAS 08045652
Fax 02 47 24 06 93

Château la Vallière BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2018 N°49

Éditorial 4
État Civil 5

INFOS MUNICIPALES

Finances 6
Sport & Gymnase 7
Transfert des compétences eau et assainissement 8
Station d'épuration & Réseaux d'assainissement 8
Réseau d'eau potable 9
Effacement des réseaux rue Lezay-Marnésia 10
Cimetière 11
Aménagement pour le SAMU 11
Achèvement des travaux rues « Monconseil » et « du dessus des Vallées » 12
Éclairages et illuminations 13
Aménagement d'un parking devant les écoles publiques 13
Maison des associations 14
Nettoyage du Lac 14

VIE COMMUNALE

Savoir vivre ensemble ! 15
Hommages 15
Manifestations Publiques 16
Un nouveau site internet 17

VIE SCOLAIRE

Affaires scolaires 18
Les travaux au groupe scolaire 19
École maternelle « la Vallée du Lac » 20
École élémentaire « la Vallée du Lac » 20
L'APE « la Vallée du Lac » 21
L'APE du Collège Joachim du Bellay 21
Entraide scolaire 21
Rentrée 2017 à l'École Saint Joseph 22
APEL École Saint Joseph 22

Imprimerie LESAGE • RICHARDEAU
Création • Impression offset et numérique • Façonnage • Expédition
lesage-richardeau@wanadoo.fr
ZI du «Vigneau» • 37370 Saint-Paterne-Racan
Tél : 02 47 29 23 41 • Fax : 02 47 29 29 03

HISTOIRE

Le duché-pairie de La Vallière 23

ASSOCIATIONS

Forum des associations 24
L'année 2017 à la bibliothèque 24
Section des Jeunes Sapeurs Pompiers 25
L'U.N.C. 25
Histoire et Culture 26
Les Amis du Bridge 26
Amitiés et Loisirs 26
Le Cercle Artistique 27
Les Tréteaux du Val Joyeux 27
Le Rando Club de Castelvalérie 28
La Pétanque du Val Joyeux 29
Les Pêcheurs de la Fare 29
Actigym'Sénior 30
Top'Danse 30
Tennis Club 30
Gym Plurielle 31
Badmington ASBC 31

SANTÉ - SOLIDARITÉ

Présence Verte 32
Ensemble contre le cancer 32
ADMR 33
Les Restos du Cœur 33

ORGANISMES

Rémi - Transport à la demande - Horaires ligne R 34
R.E.S. : Proche de vous 34
Job Touraine 34
A.L.E. : Agence Locale de l'Énergie 35
Le SIEIL 35
Pays Loire Nature 36
L'Office du Tourisme Touraine Nature 36

GUIDE PRATIQUE

Annuaire des associations 37
Calendrier des fêtes 38-39
Ordures ménagères 40
Informations pratiques 41
Citoyenneté 42
Annuaire Médical - Paramédical 43

RÉDACTION
DOCUMENTATION
DIFFUSION

VILLE DE Château la Vallière

Mairie de Château la Vallière
02 47 24 00 21 - Fax 02 47 24 06 13
: info@chateaulavalliere.com
: www. chateaulavalliere.com
Imprimerie Lesage-Richardeau
37370 Saint-Paterne-Racan - Tél. 02 47 29 23 41
Photos de couverture, p3 et p4 : Clara Depoix et Maxime Cornilleau

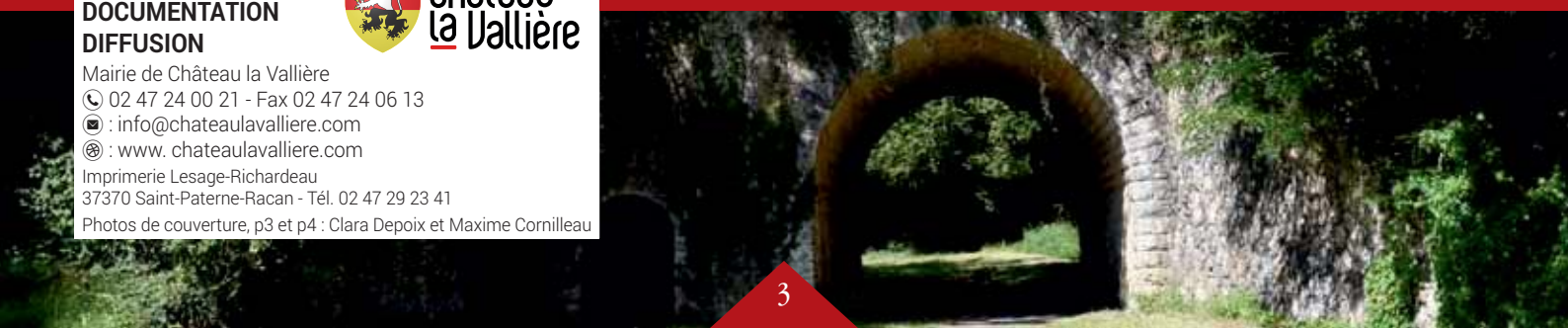

ÉDITORIAL

Comme je vous l'avais indiqué l'année dernière, les travaux de modernisation et de rénovation de la commune continuent. Vous constaterez en pages suivantes ce qui a été fait tout au long de l'année.

J'espère que nous pourrons continuer sur le même rythme, mais la suppression de la taxe d'habitation pour une majeure partie des Français, bien qu'elle soit appréciable à titre individuel, fait peser des menaces sur les finances communales. En effet, actuellement, nous sommes totalement indépendants quant à la gestion de cette ressource. Avec la mise en place de cette réforme, nous serons dépendants des bons vouloirs de l'Etat, qui, rappelons-le, rogne chaque année un peu plus sur nos dotations. À Château-la-Vallière, le produit de la taxe d'habitation, qui nous permet entre autre d'entretenir la commune, représente plus de 240 000 €. L'Etat promet malgré tout aux collectivités une compensation de ces produits, mais à quelle hauteur et par quels moyens ? Nous sommes plus d'un élu à s'interroger sur la faisabilité de ce projet… D'autre part, notre communauté de communes veut également réduire nos moyens financiers. Je suis donc à l'affut et ceux qui me connaissent savent que je ne suis pas du genre à me laisser faire.

Au quotidien, nous avons évidemment rencontré des difficultés administratives et notamment concernant la révision du PLU qui pose actuellement problème et amène des doutes à l'ensemble du conseil municipal.

Heureusement, malgré cela, la commune se porte plutôt bien. Le bilan de l'année 2017 est positif puisque les projets annoncés l'année dernière aux Castelvalériens ont été réalisés.

Pour 2018, ce sera le lancement de la rénovation de la Place d'Armes. Les consultations ont commencé en collaboration avec un bureau d'études et les commerçants du bourg. C'est un dossier très important pour nous car il concerne le centre, la vie et l'avenir de la commune. Bien entendu, avec les réunions publiques, la population sera bientôt associée à ce projet.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous, une très belle année 2018 et vous invite à nous retrouver lors des différentes manifestations publiques.

Le Maire, ***Patrice BERTHELEMOT****.*

CONCOURS PHOTO AMATEURS

La municipalité organise la 1ère édition de son concours photo !
Nous invitons tous les Castelvalériens amateurs de photographie à nous envoyer leurs plus beaux clichés dédiés à la commune de Château la Vallière !
La photo retenue apparaîtra sur la couverture du prochain bulletin municipal et le photographe amateur se verra remettre une récompense !
Alors à vos Flashs, prêts ??? Partez !!!

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Nos regrets pour celles et ceux qui nous ont quittés

AUDHÉON Nicole	23/11/2017
BATAILLE Jacqueline Veuve HOUDIN	27/12/2017
BONNEFOY Madeleine Veuve LEON	01/11/2017
BRIANT Simone Veuve FONTENAY	20/12/2017
BRUZEAU Geneviève Veuve LEMONNIER	08/07/2017
BUSSONNAIS Gilberte Veuve DUPUIS	07/07/2017
CHASLES Germaine Veuve FROGEIN	06/08/2017
CHAUVEAU Céline	04/02/2017
COTTÉ Marie épouse LE LOUÉDEC	24/07/2017
DESRUE Gilberte Veuve RENAUDIN	27/11/2017
DORIS Aline Veuve TUPIN	06/02/2017
DUVAL Lucienne	09/06/2017
FROULIN Simonne Veuve TRICOIRE	10/04/2017
GILLE Roger	01/06/2017
GROSBOIS Paulette Veuve GRATELLE	13/03/2017
JORGET Robert	29/10/2017
LANGEVIN Simonne	23/07/2017
LUBET Michel	17/04/2017
MARAIS Odette Veuve GUIGNON	20/10/2017
MARIET Jacquelin	12/01/2017
MOGUER Geneviève Veuve VARANNE	11/01/2017
NAMBOTIN Jacqueline Veuve PONSARD	30/12/2016
PAYS Yvette épouse GAIGNARD	17/05/2017
RAIMBAULT Monique veuve JOURDREN	29/12/2017
ROUSSEL Suzanne Veuve VILLETTE	15/11/2017
SIMIER Madeleine Veuve GUYONNET	25/07/2017
TROUVÉ Micheline Veuve VAVASSEUR	18/03/2017
TURBILLON Bérengère	17/08/2017
VINCELOT Raymonde Veuve BODIN	04/04/2017

DÉCÈS *hors commune*

BEUCHER Gérard	05/09/2017
DENIAU Jacqueline	24/07/2017
FARDEAU Yvette épouse GUERCHE	28/01/2017
GACHOT Monique Veuve CARDON	19/11/2017
LÉQUIPÉ Marcelle Veuve FÉFEU	08/02/2017
MAUCLAIR Maurice	11/01/2017
NOILOU Yvonne	11/10/2017
PETIT René	26/05/2017
ROUSSEAU Hélène épouse COMPIN	31/12/2017
ROUSSEAU Yvonne Veuve LELIÈGE	21/04/2017
RUIZ José	15/04/2017
VERNEAU Odette épouse SALAGNAC	14/11/2017
VIÉMONT Robert	11/02/2017

NAISSANCES

Bienvenue en Castelvalérie à tous ces jeunes enfants et nos compliments aux parents.

BOIGNÉ Timéo	05/02/2017	Chambray lès Tours
BOUREAU Nina	13/02/2017	Chambray lès Tours
BROSSIER Emmy	28/11/2017	Chambray lès Tours
COMMUNODA Tyméo	18/03/2017	Tours
DEROSIER Layvin	28/09/2017	Tours
ELANDOY Chloé	09/02/2017	Tours
GOUTARD Anna	08/09/2017	Tours
SANDRIN Mya	09/06/2017	Chambray lès Tours
VAZEILLE Eléonore	12/07/2017	Tours

Il se peut que la Mairie ne soit pas informée de toutes les naissances. Article 7 bis du décret du 3 mars 1951 : « la mention de naissance d'un enfant naturel, ne peut être inscrite au registre de la commune du domicile, qu'à la demande expresse de la mère, formulée à la naissance de l'enfant, auprès de la mairie du lieu de déclaration ».

MARIAGES

Meilleurs vœux de bonheur à ces nouveaux mariés

BATAILLEAU Nicolas et Amandine RICHARD	08/07/2017
CHAPSON Mickaël et Noémie KAMMES	16/09/2017
DUFOUR Joffrey et Isabelle BESNARD	02/09/2017
GUERCHE Aurélien et Angélique JUSTINE	07/10/2017
HABERT Matthias et Julia PAGANELLI	20/05/2017
HERMAN Alexandre et Mathilde BOUCHET	12/08/2017
MOTA José et Murielle BALLOT	03/06/2017
SEMUR Christophe et Stéphanie PUDLO	15/07/2017
THOMERET Laurent et ESPARRE Danièle	29/12/2017

POMPES FUNÈBRES HERVÉ
1 bis, rue Pierre Fontaine - 37330 COUESMES
Tél. 02 47 24 29 62 - Fax 02 47 40 91 68

- Organisation complète d'obsèques
- Chambres funéraires
- Transports toutes distances
- Inhumations, crémations, exhumations
- Contrats prévoyance obsèques
- Articles funéraires
- Caveaux monuments

24 H/24 H 7 J/7

BUDGET

Le budget 2017, voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 20 Mars dernier, est un budget maîtrisé qui continue d'améliorer la qualité du service apporté aux Castelvalériens.

Le budget consacré au **fonctionnement** de la commune s'élève à **1 717 220 €**.

Celui pour l'**investissement** est de **1 042 534 €**. Il a été utilisé pour la réfection des rues « Monconseil » et « du Dessus des Vallées » (cimetière), pour les travaux au sein de l'école, pour l'achat d'un terrain destiné à créer un parking face aux écoles publiques, pour l'étude de la rénovation de la Place d'Armes, pour la révision du Plan Local d'Urbanisme...

FONCTIONNEMENT

RECETTES

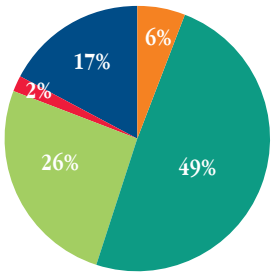

Produits des services et ventes diverses	105 350 €
Impôts et taxes	835 317 €
Dotations	452 500 €
Autres produits	27 100 €
Résultat reporté	296 953 €
Total	1 717 220 €

DÉPENSES

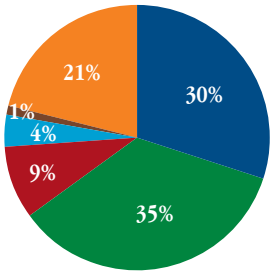

Charges à caractère général	519 550 €
Charges de personnel	601 000 €
Autres charges de gestion	162 569 €
Charges financières	69 000 €
Charges exceptionnelles et apport aux amortissements	8 727 €
Prélèvement pour investissement	356 374 €
Total	1 717 220 €

INVESTISSEMENT

RECETTES

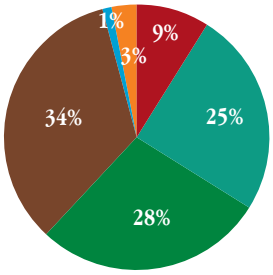

Subventions	36 412 €
FCTVA	90 000 €
Excédent de fonctionnement	257 735 €
Emprunts	295 386 €
Virement de la section de fonctionnement	356 374 €
Opération d'ordre	6 627 €
Total	1 042 534 €

DÉPENSES

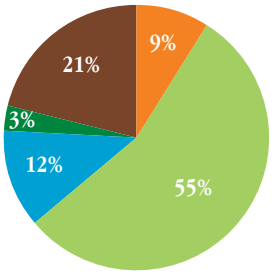

Immobilisations et achats de matériels	90 600 €
Travaux de voirie, de bâtiment et cimetière	574 200 €
Emprunts	120 000 €
Restes à réaliser	35 262 €
Résultat reporté	222 472 €
Total	1 042 534 €

Utilitaire FIAT en remplacement du C15.

TAUX D'IMPOSITION

Les impôts locaux représentent la moitié des recettes de notre commune. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les taux pour 2017. Il est à rappeler que ces taux ont été maintenus depuis plusieurs années.

ÉVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION DES 3 DERNIÈRES ANNÉES

		TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIÈRE (BÂTI)	TAXE FONCIÈRE (NON-BÂTI)
2015	**Taux**	**12,71%**	**20,82%**	**48,62%**
	Produits attendus	227 636 €	269 827 €	19 448 €
2016	**Taux**	**12,71%**	**20,82%**	**48,62%**
	Produits attendus	256 107 €	271 909 €	19 642 €
2017	**Taux**	**12,71%**	**20,82%**	**48,62%**
	Produits attendus	241 236 €	280 445 €	19 886 €

Roberte HABERT, Adjointe au Maire.

SPORT & GYMNASE

SPORT

À Château la Vallière, la plupart des associations fonctionnent convenablement même si pour quelques-unes c'est un peu plus difficile que pour d'autres.

Si besoin, nous sommes là, pour donner le petit coup de pouce nécessaire à celles qui éprouvent quelques difficultés.

Plusieurs associations sportives, se démarquent par le nombre de leurs licenciés, qui dépassent les 150 adhérents.

Le stade est lui, utilisé par l'équipe de rugby, dont le nombre d'adhérents a encore progressé.

GYMNASE

Il ne reste que peu de créneaux horaires disponibles dans le gymnase. Du côté de la salle omnisports, le planning est complet. Quant au dojo, il ne reste que quelques petits espaces. Les activités restent donc soutenues dans les deux salles.

En plus du collège, des écoles maternelle et élémentaire de la Vallée du Lac, et Saint Joseph, onze associations sportives se partagent l'ensemble du gymnase, du matin au soir.

Jean Claude GAUTHIER, Adjoint au Maire.

PLANNING DU GYMNASE POUR LA SAISON 2017/2018

		8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
LUNDI	*Salle omnisport*		Collège					Élémentaire		Collège		Tennis			Volley	
	Dojo			Collège				Élémentaire		Collège		Actigym				
	Entretien	Entretien														
MARDI	*Salle omnisport*		Collège					St Joseph				Tennis de table				
	dojo			Maternelle	Collège			St Joseph		Habitus			Yoga			
	entretien	Entretien														
MERCREDI	*Salle omnisport*		Collège					UNSS				Tennis			Badminton	
	dojo			Collège							Judo					
	entretien	Entretien														
JEUDI	*Salle omnisport*		Collège					Élémentaire		Collège		Pompiers	Hand			
	dojo		Collège					Élémentaire		Collège				Gym. Vol		
	entretien	Entretien														
VENDREDI	*Salle omnisport*				Collège			Collège				Hand			Tennis table/Badminton	
	dojo			Maternelle				Élémentaire		Habitus			Yoga			
	entretien	Entretien														
SAM	*Salle omnisport*				Tennis			Pompiers								
	dojo								Top'Danse							
DIM	*Salle omnisport*	Pompiers														
	dojo															

Le samedi et le dimanche sont réservés en priorité aux compétitions.

L'accès aux salles n'est pas autorisé en dehors des tranches horaires validées sur ce planning.

TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Comme vous l'avez lu dans le bulletin de 2017, la loi sur la nouvelle organisation du territoire redéfinit les périmètres et les compétences de chaque collectivité territoriale.

Les anciennes Communautés de Communes, Touraine Nord-ouest et du Pays de Bourgueil ont donc fusionné pour devenir la nouvelle Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire.

Pour être en conformité avec cette loi, nous avions l'obligation, à partir du 1er janvier 2018, de transférer les compétences des services d'eau potable et d'assainissement à la nouvelle Communauté de Communes.

Depuis, cette date est repoussée par le gouvernement, au 1er janvier 2019.

Les deux contrats d'affermage pour l'eau et l'assainissement collectif qui nous lient avec la SAUR prennent fin au 31 décembre 2017. Nous n'avons donc pas préparé leur renouvellement courant 2017 comme nous aurions dû le faire, puisque la Communauté de Communes devait s'en charger.

Le délai étant prolongé, le Conseil Municipal a donc validé un avenant de prolongation des 2 contrats d'affermage, eau potable et assainissement jusqu'au 31 décembre 2018.

Ne souhaitant plus attendre des décisions incertaines, il a été décidé de préparer une procédure d'appel d'offres pour renégocier ces prestations au cours de l'année 2018.

Dans le même temps nous allons gérer le dossier de la station d'épuration (voir article).

Encore une fois, un service de proximité va disparaître au détriment des abonnés. C'est la décentralisation à l'envers.

Jean Claude GAUTHIER,
Adjoint au Maire.

STATION D'ÉPURATION & RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

L'an dernier, dans ce bulletin, j'ai parlé des problèmes de la station d'épuration pour laquelle un avant-projet a été établi par la société Infrastructures Concept. L'objectif étant d'améliorer le fonctionnement et la gestion du système d'assainissement collectif, et de protéger les milieux naturels où se font les rejets.

Deux problèmes majeurs, n'étant pas liés l'un à l'autre, perturbent le fonctionnement de la station d'épuration.

Le réseau de collecte draine en période de forte pluie, une quantité d'eau parasite générant des volumes que la station ne peut intégralement recevoir, malgré le bassin d'orage en tête de station. Ces eaux parasites sont de diverses provenances, gouttières, descentes de garages raccordées sur le réseau d'assainissement ou d'autres branchements non autorisés. Une part des effluents prétraités et dilués par les apports parasites se déverse vers le milieu récepteur via le trop-plein du bassin d'orage.

Avant toute intervention, il est donc essentiel de réaliser un diagnostic complet du fonctionnement des réseaux transportant les eaux usées, et de la station de traitement afin d'en recenser les anomalies.

Ce diagnostic permettra de mesurer les quantités d'eaux usées non collectées par le système d'assainissement, du fait des mauvais branchements et de déterminer les origines précises des eaux parasites qui perturbent la fiabilité de fonctionnement de la station. Ainsi, il sera possible d'élaborer un schéma directeur d'assainissement qui visera à réduire les dysfonctionnements, à supprimer les surcoûts d'exploitation et à respecter la réglementation en vigueur, relative aux systèmes d'assainissement collectifs. Il définira également un programme d'actions chiffré, sur les réseaux et la station d'épuration.

La seconde difficulté est liée aux boues de la station.

Une certaine rotation doit être respectée pour nettoyer les lits de roseaux.

Le fonctionnement actuel ne permet pas la déshydratation normale des boues. Ainsi, l'extraction est problématique et les roseaux n'ont pas suffisamment de temps pour se régénérer et repousser.

Le projet prévoit :

- l'agrandissement de la filière boues par la création de 4 casiers supplémentaires, à membranes souples,
- une surface de près de 300 m² avec ses réseaux d'alimentation et de drainage,
- la création d'un poste de refoulement,
- la collecte pour les effluents issus du fonctionnement interne de la station,
- le renvoi vers le bassin d'aération.

Le projet prévoit également, en tranche optionnelle, aux vues des conclusions du diagnostic, la construction d'un bassin d'orage pour supprimer le déversement des eaux vers le trop-plein. La contenance de ce bassin serait de 100 m³.

Viennent s'ajouter la révision du plan d'épandage des boues et un plan de zonage.

Pour chacun de ces postes, des demandes de subventions sont en cours. Les organismes concernés sont dans une période d'attente ne sachant pas encore exactement où se situeront leurs budgets pour 2018. Ces travaux ne seront possibles que si nous obtenons les aides nécessaires.

Le budget prévisionnel global est d'environ 500 000 €.

Les subventions envisagées sont d'environ 50 % du montant HT des travaux.

Jean Claude GAUTHIER, Adjoint au Maire.

Petites informations générales sur l'assainissement

- *La longueur de la conduite d'eau usée est de 15,638 km.*
- *La capacité de la station d'épuration est prévue pour environ 1800 habitants.*
- *Onze postes de relevage sont installés dans les points bas, ils permettent de refouler les effluents vers la station d'épuration.*
- *73 195 m³ ont été facturés en 2016 au titre de l'assainissement.*

RÉSEAU D'EAU POTABLE

RUE DU POIRIER

En continuité du programme de rénovation du réseau d'eau potable, le remplacement de la conduite de cette rue, déjà programmé précédemment et repoussé pour des raisons budgétaires, a été réalisé fin octobre.

La canalisation principale et les vannes sont remplacées, de nouveaux compteurs installés sur les trottoirs, les anciens étant déposés.

Afin d'éviter des coupures d'eau désagréables pour les riverains, nous avons placé une nouvelle canalisation en parallèle de l'ancienne. Elle est restée en service jusqu'aux branchements définitifs.

Les travaux se sont déroulés sans aucun problème.

Merci aux riverains pour leur compréhension. En effet, chaque fois, ils subissent les aléas du chantier, les difficultés de circulation et d'accès à leur domicile.

QUELQUES INFORMATIONS SUR L'EAU POTABLE

La longueur des conduites d'eau potable dans la commune est de 32,287 km.

Le stockage du réservoir du château d'eau est de 500 m³.

Le volume moyen distribué par jour est de 269 m³, ce qui fait environ 2 jours d'autonomie en cas de panne.

Depuis 2009, l'ensemble des consommateurs que nous sommes, a diminué de façon significative ses consommations d'eau du robinet. En effet, les volumes facturés ont diminué d'environ 15 000 m³ en 7 ans, soit une diminution d'environ 15 %, pour une population en légère augmentation.

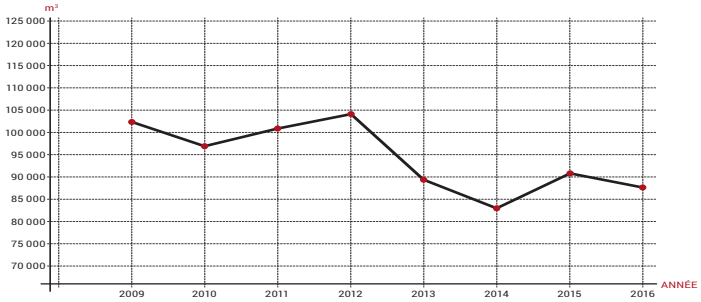

COMPARAISON DES TARIFS DE LA PART COMMUNALE ENTRE 2009 ET 2017

	2009	2017
EAU POTABLE		
Abonnement HT	29.60 €	29.60 €
Prix du m³ HT	0.47 €	0.51 €
ASSAINISSEMENT		
Abonnement HT	29.60 €	29.60 €
Prix du m³ HT	0.31 €	0.35 €

Au cours de cette période, les abonnements n'ont pas augmenté. Seules les parts variables ont été relevées raisonnablement, ce qui a permis de rénover ou de remplacer des réseaux.

Le Conseil Municipal a voté la reconduction de tous les tarifs de 2017 en 2018.

Chaque service, d'eau potable et d'assainissement collectif, doit avoir son propre budget, indépendant l'un de l'autre et de celui du budget principal de la commune.

Ces budgets dits budgets annexes sont financés avec les redevances versées par les usagers. Ils doivent être équilibrés en recettes et en dépenses et en sections d'investissement et de fonctionnement.

La facture peut être répartie en trois :

- La part du délégataire SAUR, comprenant l'abonnement et les consommations
- La part communale comprenant l'abonnement et les consommations. C'est ce montant hors taxes qui vient alimenter le budget annexe concerné.
- Les taxes sont reversées entièrement aux organismes concernés et à l'État.

C'est le Conseil Municipal qui fixe les parts communales, le montant des abonnements et des tarifs par m³. Le délégataire revalorise sa part en fonction d'indices officiels.

En 2018, pour une consommation de 120 m³ d'eau potable, le tarif s'élève à 2,13 €/m³ TTC pour l'eau et à 1,93 €/m³ TTC pour l'assainissement collectif soit un coût total par m³ de 4,06 € TTC.

Jean Claude GAUTHIER,
Adjoint au Maire.

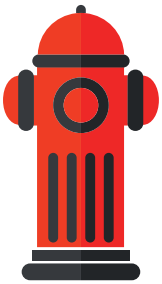

RÉSEAU D'INCENDIE

Deux poteaux d'incendie ont été remplacés en 2017, un à l'angle du chemin de la Charentonnière, et l'autre route de la Fossetière. Nous remplaçons les anciens par des modèles sans carénage avec des prises d'eau apparentes.

Chaque année, la pression et le débit d'un tiers des poteaux d'incendie sont vérifiés et enregistrés.

Un entretien général devient nécessaire pour les maintenir en bon état de fonctionnement.

Au cours du premier semestre 2018, ils seront révisés. Certains seront repeints et tous numérotés.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE LEZAY MARNÉSIA

EFFACEMENT DES RÉSEAUX

La mise en souterrain des réseaux aériens, d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication permet d'améliorer l'aménagement paysager de nos rues. Ces dispositions protègent ces différentes installations des intempéries et ainsi sécurisent les réseaux.

Les travaux d'enfouissement sont réalisés à la demande de la commune qui en est le Maître d'Ouvrage.

La partie électrique est largement financée par le SIEIL puisqu'il participe à 90 % du montant. Ce dernier prend également en charge une tranche des travaux de terrassement inhérents à l'électricité et à l'éclairage public, suivant une clé de répartition établie à l'avance.

Les travaux de télécommunications sont à la charge de la commune. Orange ne prend qu'une petite participation de ces dépenses.

Le remplacement du réseau d'eau potable est entièrement à la charge de la commune.

Effectuer ces travaux en une seule opération permet de coordonner l'enfouissement dans une seule et unique tranchée, limitant ainsi les coûts, les délais et les interventions multiples sur la chaussée.

SIEIL
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE-ET-LOIRE www.sieil37.fr

RUE LEZAY MARNÉSIA

L'année 2018 débutera par des travaux importants dans la rue Lezay Marnésia. Sont concernés l'effacement des réseaux électrique, téléphonique, de l'éclairage public et de renouvellement des canalisations d'eau potable. Si besoin, des réparations sur les canalisations de l'assainissement seront entreprises. Auparavant, une inspection des canalisations d'assainissement à l'aide de caméras adaptées a permis de constater leur état.

Ensuite, viendra la réfection de la chaussée et des trottoirs.

Ce sera une des dernières rues rénovées avant la réfection de la place d'Armes.

Le bureau d'études Infrastructures Concept, PME tourangelle, a exécuté les plans concernant ce chantier et en assurera la maîtrise d'œuvre en collaboration avec la Mairie et le SIEIL.

La société Terca elle aussi, PME tourangelle, mieux-disante à l'appel d'offres et répondant au cahier des charges a été

retenue par la commission d'appel d'offres. Le Conseil Municipal a validé cette décision.

Elle réalisera la tranchée technique ou seront posées la canalisation principale du réseau d'eau potable ainsi que les canalisations privatives jusqu'au compteur actuel de chaque habitation. Ces derniers seront implantés sur les trottoirs. Seront également installés, tous les fourreaux dans cette tranchée pour recevoir tous les câbles.

L'entreprise Eiffage Energies réalisera le câblage électrique jusqu'aux disjoncteurs actuels et l'éclairage public.

Orange se chargera du câblage du réseau téléphonique.

En préparation de l'étude, Eiffage Energies a rencontré les riverains afin de réaliser les plans, de vérifier la faisabilité technique et de signer les conventions particulières.

Les poteaux électriques et les fils sur les façades seront déposés. De nouveaux lampadaires seront implantés.

Un poteau d'incendie supplémentaire, sera installé à l'intersection des rues Lezay Marnésia et Basse Bretagne.

La durée prévisionnelle de ces travaux est d'environ 10 semaines à partir du 12 février 2018. Ils auront des conséquences sur la circulation et le stationnement. La rue sera fermée dans la journée et plus difficilement accessible le soir. Les tranchées seront recouvertes au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Seule l'extrémité restera ouverte le soir.

Vers le 20 janvier, une information sera déposée dans la boîte aux lettres des riverains, et ensemble, nous traiterons tous les problèmes qui se présenteront.

Jean Claude GAUTHIER,
Adjoint au Maire.

SARL CLOAREC BATIMENT
Maçonnerie, Carrelage, Plâtrerie, Isolation extérieure...
11, rue d'Armilly - 37360 NEUILLE-PONT-PIERRE
Tél. 02 47 29 22 34 - Port. 06 24 54 27 83
Email : cloarec.jean-francois@wanadoo.fr
www.sarl-cloarecbatiment.com
CLOAREC RAVALEMENT TOURAINE
www.pierretentation.fr - concessionnaire du 37

plomberie - chauffage - électricité - électroménager
Laurent GAURY
06 82 85 75 57
BOUVET GAURY énergies
Tél. 02 47 24 03 52 - laurent.gaury@laposte.net
Lieu dit "Le Bouton" - 37330 VILLIERS AU BOUIN

CIMETIÈRE

La procédure initiée en 2009 concernant la reprise des concessions délaissées, n'est pas encore terminée.

En 2017, 48 tombes dans les carrés E et G ont été relevées et les reliquaires placés dans un ossuaire.

Le cimetière reprend donc peu à peu, au fil des années, un aspect général plus convenable pour ce lieu.

Pour les concessions restantes et concernées par cette procédure, il est encore possible aux familles qui souhaiteraient conserver ces tombes, de se renseigner à la Mairie afin d'étudier les cas particuliers.

Pour de nombreuses concessions abandonnées, repérées par des panneaux, nous ne connaissons pas l'adresse des familles. Si des personnes avaient des informations, elles peuvent les communiquer en Mairie.

Cavurne

L'implantation de nouveaux cavurnes est prévue au cours de l'année 2018.

Comme le columbarium, le cavurne est destiné à recevoir les cendres de défunts. Il peut en recevoir jusqu'à 4. Ce petit caveau est construit en pleine terre. Il peut être personnalisé en y plaçant une petite stèle ou un aménagement floral.

C'est un lieu de recueillement privé, contrairement au columbarium qui lui, est collectif.

Rappel concernant les types de concessions

Ces différents types sont valables pour les concessions en pleine terre avec ou sans caveau, les concessions en columbarium ou les cavurnes.

- Individuelle au bénéfice d'une personne expressément désignée.
- Collective au bénéfice de plusieurs personnes expressément désignées.
- Familiale au bénéfice du concessionnaire ainsi qu'à l'ensemble des membres de sa famille dans la limite des places.
- En cavurne, pour 4 urnes maximum

Durée des concessions

Les concessions de terrain sont acquises pour des durées de 15 ans, 30 ans ou 50 ans maximum. Elles sont renouvelables à l'expiration de chaque période de validité.

Le concessionnaire aura la possibilité de procéder au renouvellement jusqu'à 2 ans après l'expiration du délai, seulement si la tombe est en bon état.

Si aucune demande n'est effectuée ou si la concession est en mauvais état d'entretien, la commune peut, de plein droit et sans préavis, en effectuer la reprise.

Rappel de quelques paragraphes du règlement intérieur du cimetière

- Les terrains seront entretenus par les concessionnaires, en bon état de propreté et les monuments en bon état de conservation et de solidité.
- Les fleurs, les petites plantes et les plaques doivent être disposées sur la concession et non dans les allées.

  Aucune plantation n'est autorisée en pleine terre, notamment les conifères, cinéraires, buis ou autres plantes, même en pot. Toutes celles qui sont enracinées en pleine terre doivent obligatoirement être enlevées.
- La Mairie, se réserve le droit de procéder d'office à l'enlèvement de ces plantes.

Jean Claude GAUTHIER, Adjoint au Maire.

AMÉNAGEMENT POUR LE SAMU

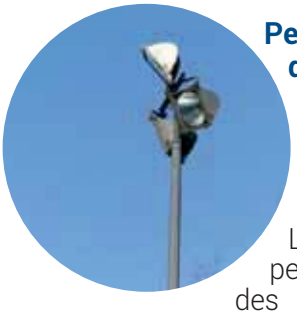

Pendant la journée, l'hélicoptère du SAMU peut se poser sur divers terrains, par exemple le terrain de sport, à côté du château d'eau. La nuit, c'est plus compliqué.

Les hélicoptères du SAMU ne peuvent pas se poser la nuit sur des terrains qui ne disposent pas d'un guidage lumineux. Cet éclairage est indispensable aux missions d'évacuations sanitaires. Toute confusion pourrait provoquer un accident.

Actuellement, nous nous déplaçons au coup par coup la nuit, pour allumer les projecteurs du stade à la demande du SAMU, de la gendarmerie ou des pompiers.

Pour faciliter ces interventions, nous allons installer un équipement qui permettra au pilote de déclencher l'éclairage du stade directement du poste de pilotage de son hélicoptère. Il enverra un code qui déclenchera l'allumage des projecteurs. Ainsi, il pourra se repérer et atterrir en toute sécurité.

Un petit local est construit pour y installer les différentes parties électriques à côté des bâtiments actuels du stade.

Jean Claude GAUTHIER, Adjoint au Maire.

ACHÈVEMENT DES TRAVAUX RUES « MONCONSEIL » ET « DU DESSUS DES VALLÉES »

RUE MONCONSEIL

Dans cette rue en 2016, les différents réseaux ont été enfouis et le réseau d'eau potable a été refait à neuf. Après une année permettant un tassement hydraulique des matériaux de remblai, la voirie a été refaite.

Afin de ne pas enlever de place de stationnement, la largeur des trottoirs est restée quasiment la même. La finition de ceux-ci a été réalisée par un béton désactivé, pour envisager une continuité avec la Place d'Armes.

L'impasse située au début de la rue a été refaite. Pour les anciens de la commune qui ont connu les pompes à essence au niveau du magasin de fleurs, bien avant le propriétaire actuel, la citerne de carburants était située dans le sol de cette impasse et était toujours en place. Elle a donc été inertée et retirée avant la finition en enrobé de ce passage de la commune.

RUE DU DESSUS DES VALLÉES

La 1ère tranche de travaux a été réalisée en 2016. Cette année, cette rue a été entièrement achevée.

Avant de procéder à ces travaux, un busage a été mis en place dans les pentes pour l'écoulement des eaux pluviales afin d'arrêter l'érosion du terrain, qui, depuis des années avait créé un « canyon » très profond dans les pentes et qui, de plus, apportait un important dépôt d'alluvions au niveau du lac.

L'achèvement du chantier a été la mise en place de bordures avec pose d'enrobé sur les trottoirs et la voirie a été refaite dans le prolongement et à l'identique de la 1ère tranche.

Les trottoirs côté terrain de pétanque sont délimités par des bordures franchissables pour permettre le stationnement lors de cérémonies à l'église où à la salle omnisports. Côté cimetière, les bordures sont hautes pour éviter tout stationnement afin de permettre une continuité de trottoirs pour les piétons qui empruntent cette voie.

L'Adjoint au Maire, Michel CHARDRON.

ÉCLAIRAGE ET ILLUMINATIONS

ÉCLAIRAGE PUBLIC

493 points lumineux sont installés sur l'ensemble de la commune. Ils sont pilotés par 20 armoires électriques et par autant d'horloges astronomiques qui déclenchent les allumages et les extinctions. Deux programmations des horaires sont possibles, l'extinction à 23 heures et l'allumage à 6 heures et, ponctuellement, l'extinction à 3 heures du matin et l'allumage à 6 heures également.

Deux armoires de commande ainsi que leurs câblages n'étant plus en bon état, ni conformes, seront remplacés au cours du premier semestre 2018. L'une se situe à l'angle de la rue du général Foy et de la rue Buon, l'autre rue René Baillou.

Les principales puissances des lampes varient de 70 à 100 Watts par point, quelques-unes, s'élèvent à 150 Watts. 400 Watts sont installés sur les passages pour piétons.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Tous les ans, à cette époque de l'année, les illuminations de Noël donnent un petit air de fête à nos rues. Noël ne serait pas Noël sans ses illuminations.

Après de nombreuses années d'utilisation, il était temps de remplacer nos anciennes guirlandes, qui, il faut bien le dire, n'étaient plus très à la mode.

Nous avons souhaité apporter de la nouveauté en renouvelant la totalité de ces décors. Les achats ont été effectués en début d'année 2017. C'est la meilleure période, car pendant plusieurs mois, les fournisseurs font des remises allant jusqu'à 50 %, suivant les produits.

Le choix s'est évidemment porté sur des guirlandes fabriquées en France avec des ampoules LED ce qui réduit fortement la facture énergétique.

Par ailleurs, toutes les installations sont pourvues de prises électriques adaptées, permettant de raccourcir le temps de la pose.

On peut notamment observer les nouveaux sujets, rues du Général de Gaulle et avenue du Général Leclerc. Elles sont décorées avec des motifs de modèles identiques, plus modernes avec des bâtonnets animés.

Seuls les environs de la place d'Armes jusqu'au square Rabelais diffèrent. Là, nous avons installé des décorations cylindriques scintillantes fixées autour des lampadaires.

Cependant, il manque quelques décorations sur le parcours. Nous compléterons et améliorerons cela en 2018.

Les arbres sur la place du Champ de Foire sont décorés avec des guirlandes souples.

L'installation dure environ 2 jours, un peu moins pour les déposer. Les rues sont illuminées du 1er décembre jusqu'au 10 janvier environ.

Jean Claude GAUTIER, Adjoint au Maire.

AMÉNAGEMENT D'UN PARKING DEVANT LES ÉCOLES PUBLIQUES

Au cours de l'année 2017, nous avons eu l'opportunité d'acquérir la maison de Monsieur Noël FROUX, située 51 avenue du Général de Gaulle, face au groupe scolaire « La Vallée du Lac ». Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité cette acquisition pour le prix de 45 000 €.

En effet, aux heures de rentrée et de sortie des classes, la rue René Baillou est engorgée par un nombre important de véhicules. Cet investissement permettra de créer un parking, facilitant ainsi la circulation et le stationnement dans cette zone.

Les travaux de nettoyage ont commencé fin 2017. Pour rendre le terrain propre, il a fallu employer les grands moyens tant la végétation était importante. L'aménagement du parking est prévu pour cette année.

Le Maire, Patrice BERTHELEMOT.

MAISON DES ASSOCIATIONS

L'année dernière, le local des anciens a été rénové et transformé en « salle associative ». Pour finaliser ces travaux de réfection, cette année, c'est la façade qui a été restaurée, tout en essayant de conserver au maximum son aspect ancien. Le porche a été réduit, mais le fronton au-dessus a été sauvegardé.

Nous en avons profité pour agrandir le local des restos du cœur et refaire à neuf la pièce qui permet d'accueillir les personnes sans domicile fixe le temps d'une nuit ou deux. Une douche a été créée à côté des toilettes et un coin cuisine a été aménagé. La majeure partie des travaux intérieurs a été réalisée par les employés communaux qui ont fait un excellent travail.

Pour les années à venir, il restera à aménager le porche d'entrée, l'ancien préau et à refaire la façade côté cour.

Gérard MERCHIER, Adjoint au Maire.

NETTOYAGE DU LAC

Depuis plusieurs années le lac se trouve envahi d'herbes et autres plantes invasives.

Aussi pour permettre l'ouverture de la plage et l'installation de « Nagez et Grandeur Nature » il a été réalisé une opération de nettoyage à laquelle ont participé les employés communaux, le gérant du camping, ainsi que le Maire et les adjoints. Travail harassant mais indispensable. Heureusement, la température de l'eau était acceptable. Bien entendu pour l'année prochaine, les bénévoles, courant juin, seront les bienvenus !

Le Maire, Patrice BERTHELEMOT.

Maçonnerie Neuf et Rénovation
Taille de pierre
Carrelage - Dallage
Terrassement
Maîtrise d'oeuvre

SARL BLOSSIER & CO
6 Rue du Bourg Neuf
37330 SOUVIGNE

Romaric 06 77 48 07 43
Maxime 06 27 57 78 40
sarlblossier@yahoo.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE
Assurances - Banque
10, avenue du Général Leclerc
37330 CHÂTEAU LE VALLIÈRE
Tél. 02 47 24 92 00 - Fax 02 47 24 25 93

HOMMAGES

Ils nous ont quittés :

MONSIEUR ROGER GILLE
Élu conseiller Municipal en 1971 sous le mandat de M. Charles POITTE, puis adjoint chargé des finances en 1985 avec Maurice DURON ; M. GILLE s'est beaucoup investi dans la création et la modernisation des chemins de randonnées et c'est à lui que nous devons le chemin qui fait le tour du lac avec la création de la passerelle en son extrémité. Il fut successivement réélu en 1989, et 1995 et arrêta son mandat en 2001 après 30 ans passés au service de la municipalité.

MONSIEUR RENÉ PETIT
Élu conseiller Municipal en 1989 dans l'équipe de M. DURON, il devient 4ème adjoint lors des élections de 1995 et fut particulièrement chargé des écoles, de la cantine, de la plage et de la voirie. Réélu en 2001 à mes côtés, il s'occupe alors de l'école. C'est d'ailleurs à M. PETIT que nous devons la réalisation de la salle de motricité.

MONSIEUR JACQUES BRETON
Entré au service de la commune le 1er Octobre 1988, M. BRETON fut chargé de l'encadrement et de la direction du service de la voirie par M. Maurice DURON. Il s'acquitta remarquablement de cette tâche et dû faire face à de nombreuses difficultés. Nous lui devons beaucoup. M. BRETON a pris sa retraite le 30 Novembre 2010, mais nous a quittés en 2017.

Leur dévouement et leur intégrité ont su les faire apprécier de la population et de la municipalité. Que ces personnes soient remerciées pour le travail accompli dans la commune. Chacun à son niveau a laissé une empreinte pour une meilleure qualité de vie à Château la Vallière.

Le Maire, Patrice BERTHELEMOT.

SAVOIR VIVRE ENSEMBLE !

LE STATIONNEMENT

D'une manière générale, les trottoirs n'étant pas faits pour stationner les véhicules, nous vous remercions de vous garer sur la chaussée. En pratique, sur le territoire de la commune, il vous semblera parfois plus adapté, pour des raisons de sécurité, de vous stationner sur certains trottoirs. Dans ce cas, nous comptons sur chacun pour laisser la place à la circulation des handicapés et des poussettes sur les trottoirs, c'est-à-dire au moins 0.80 mètre entre le mur et le véhicule.

D'autre part, l'article R.417-10 du Code de la route interdit le stationnement devant les entrées carrossables, portails ou portes cochères. Cette règle s'applique même si le riverain stationne devant sa propriété, puisque nul ne dispose d'un droit de stationnement privé sur le domaine public.

LE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

L'hiver, en cas de neige ou verglas, les riverains d'un trottoir ont la responsabilité de son entretien devant leur habitation. Cette prescription comprend notamment le déneigement.

Rappelons qu'en cas d'accident, le juge appréciera si les précautions nécessaires ont été prises par les propriétaires des immeubles. En cas de négligence avérée, le propriétaire commet une faute qui engage sa responsabilité sur le fondement des articles 1383 et 1383 du code civil.

Si la commune s'emploie à prendre à sa charge le déneigement aux abords des bâtiments publics, et en 1er lieu des établissements scolaires chaque fois que cela est nécessaire, elle ne peut le faire, vous le comprendrez, sur l'intégralité du territoire communal.

Roberte HABERT et Michel CHARDRON, Adjoints au Maire.

Pompes Funèbres GUICHARD

Organisation complète d'obsèques
Salons funéraires
Travaux cimetière et Marbrerie
Articles funéraires
Contrat obsèques

Joignable 24h/24 - 7j/7

Tél. 02 47 24 32 47
Fax 02 47 24 38 98
Mail : contact@pf-guichard.fr

24 rue du 8 Mai 1945 - 37360 NEUILLÉ-PONT-PIERRE

RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2017

Samedi 14 janvier, **les vœux de la municipalité !**

Run & Bike, Dimanche 29 Janvier *par Châto CAP VTT*

Représentations théâtrales par la troupe Des Tréteaux du Val Joyeux, les 24, 25 et 26 février

Fête des écoles, Samedi 17 juin

Vernissage du Cercle artistique du 17 juin au 2 juillet, *avec la venue de Nicole Avezard, une des deux Vamps !*

Samedi 24 juin, fête de la St Jean, **Festival Ça va Jazzer**

Fête nationale du 14 juillet 1789 : **discours, défilé Place du Champ de Foire, vin d'honneur et repas.**

le 6 Décembre, **Repas des Anciens**

HALLOWEEN

Une fête d'Halloween très réussie, a réuni à la salle des fêtes, des citrouilles, des sorcières, des vampires, plus attendrissants que monstrueux. La Compagnie Trolls avait concocté dans sa marmite des histoires de monstres, plus terrifiantes les unes des autres.

Après les contes, les enfants se sont défoulés sur une chorégraphie endiablée de la sorcière Tikipik et de ses petits monstres. Une série d'énigmes mises en commun a permis d'ouvrir le coffre aux bonbons. Et après toutes ces émotions, rafraîchissements et gourmandises ont calmé l'appétit de nos petites terreurs. Sorcières, fantômes et démons sont repartis, sourire aux lèvres, prêts à faire peur aux Castelvalériens s'ils ne leur donnaient pas quelques bonbons. On pouvait d'ailleurs remarquer nombre de maisons où des citrouilles ornaient portes et fenêtres.

Nul doute, le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Patricia DEPOIX, Adjointe au Maire.

UN NOUVEAU SITE POUR CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE

La commune vient de se doter d'un nouveau site internet. « Un portail moderne, réactif, pratique et simple d'utilisation, véritable source de renseignements sur la vie de la commune qui, en quelques clics, simplifiera le quotidien des Castelvalériens ».

Ce nouveau site internet est le fruit de 6 mois de travail avec la société EFIL de Tours (Agence conseil en communication) qui nous a accompagnés, conseillés et qui a mis toutes ses compétences à notre service. Ce fut un gros travail de rédaction, de sélection et de collecte d'informations auprès des différents acteurs de la commune.

En première page d'accueil, on peut trouver toute l'actualité de la commune avec les événements municipaux et associatifs à venir ou passés. Une arborescence claire où toutes les informations sont accessibles dans les rubriques fondamentales : Château la Vallière – Vie pratique - Enfance - Economie – Culture/Loisirs – Tourisme.

De nouvelles fonctionnalités ont été mises en place pour faciliter les démarches administratives, comme par exemple demander en ligne un acte de naissance, de mariage ou de décès, accéder directement aux sites qui vous permettront de demander vos pièces administratives et bien sûr, vous pourrez régler en ligne la cantine comme auparavant, mais avec beaucoup moins de difficultés.

Le site est voué à évoluer constamment en proposant tout au long de l'année, toujours plus d'actualités et de services en ligne.

www.chateaulavalliere.com

Patricia DEPOIX, Adjointe au Maire.

AFFAIRES SCOLAIRES

Depuis 2014, la commune n'a pas cessé de s'adapter aux différentes évolutions de la loi sur les rythmes scolaires.

Petit rappel :

- *Avril 2014*
  Réflexion sur la mise en place de nouveaux horaires pour se conformer à la loi, à savoir 5 matinées de classe au lieu de 4.
- *Septembre 2014*
  Mise en place de nouveaux horaires et de 5 matinées de classe à la place de 4. École le mercredi matin. Refonte des horaires du personnel communal des écoles.
- *Année scolaire 2014-2015*
  Constitution d'un comité de pilotage pour la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires demandés par les parents).
- *Septembre 2015*
  Mise en place des TAP avec les nouveaux horaires de l'école. Refonte des horaires du personnel communal.
- *Juin 2017*
  Possibilité est donnée aux communes de revenir à la semaine de 4 jours.

Dès l'annonce de la possibilité de **retour à la semaine de 4 jours** à compter de la rentrée 2017-2018, nous avons lancé une consultation auprès des familles. La grande majorité a souhaité le retour à la semaine de 4 jours et, par conséquent, la **suppression de l'école le mercredi matin ainsi que les Temps d'Activités Périscolaires.** La commune s'est donc ralliée à cet avis.

Les conseils d'école, maternelle et élémentaire, le Conseil Municipal, après consultation des membres et un vote, ont émis le souhait auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de revenir à la semaine de 4 jours.

Cela a été possible car nous avons revu les horaires de classe pour ne pas modifier les horaires des transports scolaires (période charnière avec la prise en charge des transports par le Conseil Régional Centre - Val de Loire).

En parallèle, un gros travail a été réalisé par la Communauté de Communes Touraine Val de Loire pour **réorganiser les temps d'accueil des centres de loisirs** et permettre aux familles d'avoir un accueil dès le mercredi matin.

Pour les 2 années de déroulement des Temps d'Activités Périscolaires, la commune remercie chaleureusement Mesdames VEZIN, BESARD, TESSIER et MERCHIER pour leur implication dans la mise en place et le fonctionnement des TAP de la grande section à l'école maternelle.

Nouveaux horaires 2017-2018 :

		8h30	11h30	13h30	16h30
LUNDI	Maternelle	Enseignement	Pause Méridienne		Enseignement
	Élémentaire	Enseignement			Enseignement
MARDI	Maternelle	Enseignement			Enseignement
	Élémentaire	Enseignement			Enseignement
MERCREDI					
JEUDI	Maternelle	Enseignement	2H		Enseignement
	Élémentaire	Enseignement			Enseignement
VENDREDI	Maternelle	Enseignement			Enseignement
	Élémentaire	Enseignement			Enseignement

Patricia DEPOIX, Adjointe au Maire.

IMAGE - SON - MULTIMÉDIA
ÉLECTROMÉNAGER
GITEM
LE MEILLEUR DU PROGRÈS
GROUPE EURONICS
Centre commercial de l'Hippodrome
37360 NEUILLÉ-PONT-PIERRE
TÉL : 02 47 24 30 24 FAX : 02 47 24 32 45
DEPANNAGE - INSTALLATEUR D'ANTENNES

LES TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE

« L'école est une des priorités de l'équipe municipale ». A nouveau, ont été réalisés des travaux d'entretien et de rénovation des locaux scolaires.

Réfection des toilettes à l'école maternelle.

Les toilettes n'étaient plus adaptées aux nouvelles normes d'accessibilité et l'isolation était insuffisante pour maintenir une température correcte l'hiver.

Coût de l'opération : 17 800 €

Changement des fenêtres du dortoir de l'école maternelle.

Les changements vont se poursuivre à l'école maternelle et à l'école primaire en 2018.

Coût de l'opération : 5 500 €

Réfection de la cour école élémentaire.

Un enrobé a été réalisé pour la plus grande joie de nos écoliers. Jouer au ballon, sauter à la corde à sauter ou échanger quelques balles autour de la nouvelle table de tennis de table sur une surface rénovée est plus agréable et sécurisant. De plus, deux rampes pour l'accessibilité aux bâtiments ont été réalisées. Petit regret néanmoins : avoir dû abattre les arbres de la cour. Leurs racines auraient soulevé l'enrobé d'ici peu de temps. 5 arbres vont être replantés très prochainement. Les arbres seront à croissance rapide et leurs racines seront plongeantes.

La seconde phase va consister à mettre en place un marquage au sol : un terrain de basket, deux terrains de mini-hand, deux couloirs de course ainsi qu'une marelle. Ces marquages vont être réalisés en résine pour une meilleure durabilité dans le temps.

Coût total de l'opération : 42 190 €

Patricia DEPOIX, Adjointe au Maire.

Caisse Locale du Crédit Agricole
de CHÂTEAU LA VALLIÈRE
5 conseillers - 1 administrateur
à votre écoute
098 098 24 24
8 avenue du Général Leclerc
37330 Château-la-Vallière
chateau.la.valliere@ca-tourainepoitou.fr
DE LA TOURAINE ET DU POITOU
BANQUE ET ASSURANCES

RENAULT
DACIA
GARAGE BLONDEAU
Vente de véhicules
neufs et occasions
Mécanique - Tôlerie
Peinture - Dépannage
Réparation toutes marques
Remplacement Pare-brise
02 47 24 00 22
Rue Charles Poitte - 37330 Château-la-Vallière

ÉCOLE MATERNELLE « LA VALLÉE DU LAC »

Comme chaque début septembre de nouveaux élèves ont fait leur entrée à l'école maternelle… moment unique dans la vie de chacun et chacune.

Cette année les effectifs sont stables par rapport à l'année passée : 75 élèves sont répartis dans les trois classes que compte l'école.

PS 18 élèves Mme Binet assistée de Mme Melin

MS 29 élèves Mme Gaugain assistée de Mme Vezin

GS 28 élèves Mme Ledru assistée de Mme Hervelin

Les élèves ont pu découvrir des sanitaires entièrement rénovés et isolés, un grand motif de satisfaction et de confort pour tous.

Au cours de l'année passée le jardin de l'école a pu être remis en valeur grâce à l'action et l'investissement de bénévoles. Les élèves peuvent ainsi jardiner dans un environnement embelli.

Le domaine de l'art sera tout particulièrement abordé tout au long de l'année. Certains assisteront à un concert au grand théâtre de Tours, d'autres à des séances de cinéma par le biais de l'opération maternelle au cinéma, un chanteur pour enfant viendra se produire au sein de l'école et une initiation toute spécifique à la danse sera proposée avec une première participation à l'opération « Rencontres autour de la danse ».

Saluons les actions des volontaires de la bibliothèque de Château la Vallière qui apportent aux élèves leur savoir-faire en termes de lecture et qui favorisent l'enrichissement culturel.

Comme chaque année nous rendrons visite aux résidents de l'EPADH afin de renforcer les relations intergénérationnelles indispensables à une vie respectueuse et bienveillante.

Enfin remercions tous nos partenaires : municipalités du RPI, APE, parents d'élèves qui nous permettent de finaliser un grand nombre de projets favorisant ainsi l'éveil des jeunes élèves.

La Directrice, Blandine BINET.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « LA VALLÉE DU LAC »

128 élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire le lundi 4 septembre

Le point à noter pour cette rentrée est le retour à la semaine de 4 jours. L'école se déroule donc les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Les élèves sont répartis en 6 classes :

- **23 CP** avec Corinne CORBIN
- **18 CE1** avec Agnès MOUTOUSSAMY
- **10 CE1** et **9 CE2** avec Audrey SOBRINO et Virginie MONMOUSSEAU (le jeudi)
- **20 CE2** avec Crystelle GAULUPEAU
- **12 CM1** et **12 CM2** avec Noémie ARRAULT et Virginie MONMOUSSEAU (le vendredi)
- **13 CM1** et **11 CM2** avec Florence BAZIN et Charlotte MARGERIS (le jeudi)

Dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes », l'école bénéficie toujours de la présence de Maëlle PAPIN qui intervient auprès des élèves de CP, CE1 et CE2.

Le gros projet de l'année 2016-2017 a été d'emmener tous les élèves en voyage scolaire en Normandie pendant 3 jours. L'équipe enseignante remercie les parents, qui ont accepté de leur confier leur(s) enfant(s) pendant 3 jours pleins, mais aussi l'Association de Parents d'Élèves, les municipalités et le Conseil Général pour leur soutien grâce auquel ce projet a pu être mené.

Les élèves du CP au CM1, guidés par des animateurs, ont ainsi pu travailler sur la richesse du littoral normand et l'écocitoyenneté, pendant que les élèves de CM2 faisaient un travail de mémoire sur l'histoire du débarquement.

Les voyages scolaires, appelés aussi classes transplantées permettent de travailler autrement. Le séjour dans les centres d'hébergement permet également aux enfants de développer leur autonomie et l'apprentissage de la vie en collectivité. Pour certains, c'était la première fois qu'ils quittaient papa-maman.

Les enfants ont été enchantés de leur voyage et attendent le prochain avec impatience !

Le 9 juin, l'école élémentaire a également organisé une soirée portes ouvertes pour permettre aux parents de découvrir toutes les réalisations faites par les élèves, mais aussi pour accueillir les parents des futurs élèves de CP.

Pour cette année 2017-2018, les élèves participeront à Ecole et Cinéma (1 séance par trimestre), les séances à la bibliothèque. Pour les élèves de CM2, la liaison CM2-6ème se fait par une participation des CM au cross du collège (il a eu lieu le vendredi 20 octobre) et l'organisation d'un défi-lecture.

L'équipe pédagogique souhaite une bonne année scolaire à tous.

La Directrice, Florence BAZIN.

L'APE LA VALLÉE DU LAC

L'association des Parents d'Elèves de la Vallée du Lac est une équipe de bénévoles. Son but est d'organiser des manifestations et diverses ventes, dont les bénéfices sont reversés aux écoles maternelle et élémentaire de la Vallée du Lac.

Ces contributions permettent à l'équipe enseignante de financer partiellement leurs projets pédagogiques (voyage, sorties scolaires, opération « école et cinéma », intervenants ou acquisition de matériel pédagogique). Ces opérations ont également pour but de créer des liens entre les familles de l'école, mais aussi avec les divers participants.

Toutes les manifestations organisées par l'association (loto, bourse aux vêtements, marché de Noël,...), ainsi que les diverses ventes (madeleines, chocolats, sapins, ...) rencontrent un franc succès. Nous le devons aux efforts fournis par les bénévoles, mais aussi aux familles, à l'équipe enseignante, ainsi qu'aux commerçants et artisans qui nous soutiennent et contribuent à notre réussite.

Nos prochaines actions sont le marché de Noël le vendredi 15 décembre, la vente de sapin de Noël courant novembre, une bourse aux vêtements courant printemps 2018 et la fête des écoles en juin 2018. Vous serez tous les bienvenus !

Tous les parents d'élèves peuvent nous rejoindre pour apporter leurs idées, et un petit peu de leur temps, tout ça dans un esprit de convivialité !

Contact
APE « la Vallée du Lac »
36 Avenue du Général De Gaule
37330 Château-la-Vallière.
ApeLaValleeDuLac

Présidente : Mme HERAULT Nathalie
Trésorière : Mme GAIGNARD Cindy
Secrétaire : Mme LEGRAND Aude

L'APE DU COLLÈGE JOACHIM DU BELLAY

C'est une Association de Parents d'Élèves, autonome & apolitique, dont l'objet est de réunir des parents d'élèves, désireux de participer à la vie de l'établissement de leur enfant, mais également motivés par la volonté de créer des actions et des manifestations.

ELLE TRAVAILLE EN PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE :

- À la rentrée nous accueillons les 6ème avec une petite collation de bienvenue
- Lors du CROSS du collège le 20 octobre, nous avons tenu un stand de ravitaillement et offert des coupes aux vainqueurs et divers lots

C'EST AUSSI DES ACTIONS PONCTUELLES COMME :

- La vente de brioches qui aura lieu dans le courant du mois d'avril/mai
- L'achat groupé de fournitures scolaires qui se fera en juin
- De nouvelles propositions seront soumises tout au long de cette année

LES MEMBRES DE L'APE ORGANISENT DES ANIMATIONS CULTURELLES ET RECREATIVES :

Nous exprimons notre reconnaissance à la mairie de Château la Vallière, qui met à notre disposition la salle des fêtes lors des deux manifestations phares de l'année :

- le 26 janvier 2018 (*)
- le 21 avril 2018 (*)

(*)Thèmes définis ultérieurement

Les fonds collectés sont redistribués au collège, d'une manière équilibrée, afin de financer les voyages et les sorties projetés par les professeurs, dans le but d'alléger le coût des familles.

Cette année un voyage aux Pays de Galles, un voyage en Normandie et diverses sorties pour éveiller la curiosité de nos enfants, les ouvrir sur l'extérieur et donc les faire GRANDIR.

L'ensemble de l'APE salue l'engagement de ses membres actifs, ainsi que la participation même ponctuelle de chacun.
Merci aux Mairies, leur soutien financier reste essentiel et aux divers donateurs.
Nous remercions également la direction, le pôle administratif, la vie scolaire et l'équipe pédagogique du collège, avec qui nous travaillons activement et en partenariat.

Voici les membres du bureau
Présidente : Sandrine HECK
Vice-Présidente : Sandrine HUET
Secrétaire : Laëtitia ROUSSEAU
Vice-secrétaire : Laëtitia BILLARD
Trésorière : Cécile HARDOUIN

La Présidente, Sandrine HECK.

ENTRAIDE SCOLAIRE

POUR AIDER UN ENFANT A RÉUSSIR SA SCOLARITÉ
VOUS POUVEZ FAIRE APPEL
À L'**E**NTRAIDE **S**COLAIRE **A**MICALE

1 Enfant Bénévole Fois par semaine à son domicile

Partant du principe que **Tous les enfants ont droit à la même chance**, l'E.S.A. propose un accompagnement bénévole à des élèves que leurs parents ne peuvent ni aider, ni faire aider, faute de connaissances et de moyens financiers.

Notre action s'adresse à des enfants scolarisés du CP à la Terminale.
Elle se décline en 3 points :

- **L'accompagnement individualisé de l'enfant** pour lui redonner confiance et le rendre autonome
- **La sensibilisation des parents** aux enjeux du travail scolaire
- **L'ouverture sur le monde qui l'entoure** grâce à des sorties culturelles

CONTACT DE L'ANTENNE DE CHATEAU-LA-VALLIERE
Françoise Foliguet au **06 28 43 34 57** ou esa37.nordouest@gmail.com
www.entraidescolaireamicale.org

RENTRÉE 2017 À L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

Cette année, nous avons eu la joie d'ouvrir une nouvelle classe en septembre 2017, projet qui nous tenait à cœur.

Deux enseignantes expérimentées ainsi que deux nouvelles ASEM sont venues compléter notre équipe pédagogique. Nouveau mobilier, nouvelle porte sécurisée avec visiophone intégré, nouveau portail, nouveaux tableaux…c'est l'année du changement à l'école saint Joseph !

De nombreux travaux ont également été réalisés : toutes les classes ont désormais de nouvelles fenêtres !

Dans ces belles classes, nous souhaitons vivre ensemble des projets enthousiasmants. En ce début d'année, nous avons poursuivi notre projet sur l'écologie. Nous avons participé à l'opération « nettoyons la nature ». Nous travaillerons sur « le temps qui passe » tout au long de l'année à travers des élevages de phasmes et des visites culturelles.

Si vous souhaitez nous contacter pour de plus amples renseignements vous pouvez nous joindre aux coordonnées suivantes :

ecolestjoclv@sfr.fr **Tél : 02 47 24 02 13.**

L'école Saint Joseph.

APEL ECOLE SAINT JOSEPH

L'année 2017-2018 a très bien commencé à l'école Saint Joseph, c'est dans la joie et la bonne humeur que les bénévoles de l'association des parents d'élèves ont repris leurs activités alors que les élèves reprenaient le chemin de l'école…

L'équipe est au complet et le conseil d'administration est composé de neuf personnes.

Nous vous annoncions l'année dernière la création d'un demi-poste d'enseignant supplémentaire et espérions pouvoir annoncer de bonnes nouvelles pour cette rentrée, c'est chose faite.

Près de 10 ans après sa fermeture, l'école a pu ré ouvrir sa 4è classe. Les effectifs continuent de progresser, il y a 4 ans l'école comptait 50 élèves, elle en compte 82 cette année.

Afin de permettre d'aider les enseignantes dans leurs projets, les manifestations ont été nombreuses l'année dernière (vente de chocolats, de brioches, bourse aux livres, loto…)

Les bénéfices ont permis aux élèves de partir tous ensemble à Terrabotanica et d'assister à plusieurs séances de cinéma dans l'année.

Notre futur projet, emmener les classes de CE et CM en classe de mer une semaine. Pour cela, nous proposerons cette année plusieurs manifestations où nous espérons vous y retrouver très nombreux :

- **14 Avril 2018** : Bourse aux livres dans l'école (24 av du Gal Leclerc)
- **01 Juillet 2018** : Kermesse dans l'école
- **25 Novembre 2018** : Loto Salle des fêtes de Château la Vallière
- **14 Décembre 2018** : Fête de Noël Salle des fêtes de Château la Vallière

Si vous souhaitez nous contacter, n'hésitez pas à nous joindre par mail : *i.schelstraete@yahoo.fr*

Au plaisir de vous retrouver.

La Présidente, Isabelle Jouint-Schelstraete.

TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
Locations - Stockage - Lavage
S.A.R.L. VERNEAU et Fils

75, avenue du Général de Gaulle
37330 Château la Vallière
Tél : 02 47 24 00 36
Fax : 02 47 24 07 26
Por : 06 60 53 57 21
Siret : 341 861 508 00016
APE : 4941A

TAXIS BRÉCHOIS
6j/7 - 24h/24

Transports toutes distances, gares - aéroports
médicalisés (agréé S.S.)
Transport enfants, courses etc...
Tél : 02 47 24 99 95
Port : 06 32 11 35 96
20, rue Principale - 37330 BRECHES

DU CÔTÉ D'HIER

Le duché-pairie de La Vallière (1667-1790)

En 2018, le duché-pairie de La Vallière sera à l'honneur. En effet, cette année, le tome LXXV des Mémoires de la Société Archéologique de Touraine lui sera entièrement consacré. Ainsi, un peu plus de 350 ans après sa création, l'occasion nous est donnée de revenir sur l'histoire de cette importante seigneurie, une seigneurie placée, à ses débuts, sous le patronage d'une illustre figure de l'histoire de France à qui la ville doit son nom. En effet, c'est à la suite de la constitution du duché-pairie en faveur de Louise-Françoise de La Baume Le Blanc, plus connue sous le nom de Louise de La Vallière, que « Châteaux » est devenue « Château-la-Vallière ».

À l'origine, le duché-pairie de La Vallière était composé de deux baronnies, « Châteaux-Vaujours » et « Saint-Christophe », et d'une haute justice, à savoir Marçon ; par la suite, en 1673, il intégrera également la châtellenie de Courcelles. D'un point de vue géographique, le duché-pairie créé par Louis XIV au profit de sa favorite s'étendait pour l'essentiel dans le « pays de Gâtine », un espace rural relativement défavorisé au cœur de la généralité de Tours. Il avait par ailleurs la particularité d'être situé à cheval sur trois provinces, l'Anjou, la Touraine et le Maine, et, du même coup, de relever de deux coutumes différentes, celle d'Anjou et de Touraine.

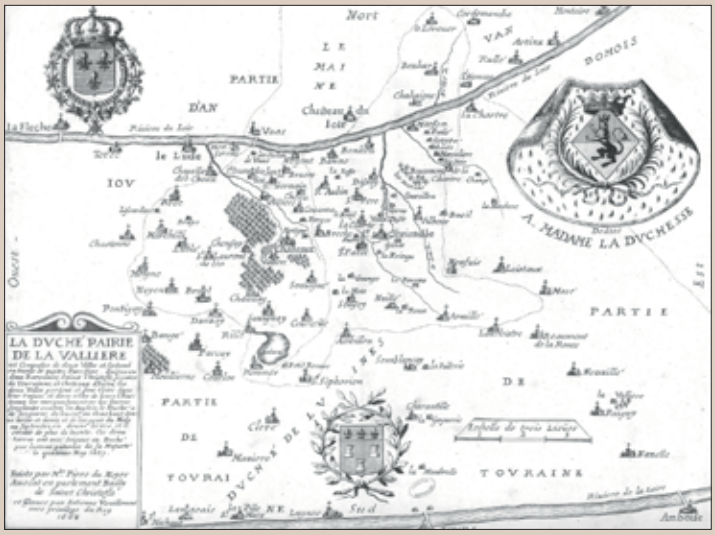

Carte du duché-pairie de La Vallière (1668)

Son domaine, c'est-à-dire les biens possédaient en propre par les seigneurs, s'étendait sur près de 3000 hectares dont plus de la moitié en bois et forêts. Dans le détail, les propriétés directes des La Baume Le Blanc de La Vallière comprenaient deux châteaux (Vaujours et Saint-Christophe), une forêt d'environ 1700 hectares répartis en trois grands ensembles (la Haute Forêt, la Basse Forêt et la Jeune Forêt), des landes, des étangs (dont le « Grand étang » devenu « étang du Val Joyeux »), une vingtaine de métairies, borderies et closeries, des dizaines de prés, terres labourables, taillis, clos de vigne et anciennes « garennes » isolés, des moulins, des dîmes, des halles et des palais de justice (à Château-la-Vallière et Saint-Christophe), des maisons (dont la « maison sénéchal » à Château-la-Vallière), des « ponts et planches », etc. Pour mettre en valeur leur terre, les seigneurs de La Vallière possédaient encore des forges réparties en trois sites : Château-la-Vallière, Changoux, dans l'ancienne paroisse de Chouzé-le-Sec, près de Vaujours, et Haute-Roche, à Villiers-au-Bouin. Enfin, pour marquer leur emprise sur les « levant et couchant » du territoire seigneurial, les La Vallière disposaient de poteaux de justice, de piloris avec carcan (poteaux en bois munis d'un cercle de fer destiné à entraver les condamnés par le cou), et de fourches patibulaires (gibets), en l'occurrence les célèbres « pendoirs » de Château-la-Vallière visibles sur d'anciennes cartes postales du début du XXe siècle. Pour finir, la « mouvance » du duché-pairie de La Vallière portait sur 246 fiefs et près de 550 censives (terres roturières), le tout réparti dans 37 paroisses différentes. L'ensemble était exploité par des « fermiers généraux » contre une somme annuelle avoisinant le plus souvent les 20 000 livres.

Jusqu'en 1790, date de la disparition effective des justices seigneuriales, le duché-pairie de La Vallière comprenait trois tribunaux distincts possédant chacun la basse, la moyenne et la haute justice, cette dernière compétence donnant le droit de prononcer et d'exécuter des condamnations à mort. Dans le détail, le « siège ducal » (Château-la-Vallière) jugeait les appels des deux tribunaux secondaires (Saint-Christophe et Marçon) et tous ceux provenant des fiefs situés dans la mouvance du duché-pairie. Par ailleurs, le ressort du duché-pairie de La Vallière s'étendait en première instance sur tout ou partie de 31 paroisses (dont 17 pour le siège de Château-la-Vallière et 11 pour celui de Saint-Christophe), soit une population d'environ 15 000 habitants au milieu du XVIIIe siècle.

Au quotidien, chaque tribunal exerçait des compétences très larges qui allaient du civil (gracieux et contentieux) au criminel en passant par l'administration et la « police » ; le siège de Château-la-Vallière possédait également une « maîtrise particulière » des eaux et forêts rendue nécessaire par la présence, autour du siège ducal, d'un assez vaste espace forestier, alimentant en bois un établissement sidérurgique, et de plusieurs rivières et étangs, propriétés des La Vallière.

Les trois « dames » du duché-pairie de La Vallière.
De gauche à droite : Louise de La Vallière en carmélite (portrait conservé par l'EHPAD « Louise de La Vallière »), Marie-Anne de Bourbon (idem), Adrienne-Émilie-Félicité de La Baume Le Blanc.

De 1667 à 1790, six seigneurs différents se sont succédé à la tête du duché-pairie de La Vallière avec parmi eux trois femmes : Louise de La Vallière, de 1667 à 1675 (date de son entrée définitive au Carmel de Paris) ; Marie-Anne de Bourbon, de 1675 à 1698, conjointement, entre 1680 et 1685, avec son mari, Louis-Armand Ier de Bourbon ; Charles-François de La Baume Le Blanc, entre 1698 et 1739 ; Louis-César de La Baume Le Blanc, entre 1739 et 1780, et, enfin, Adrienne-Émilie-Félicité de La Baume Le Blanc, de 1780 à la Révolution. Ces grands seigneurs, ducs et pairs de France pour la plupart, vivaient tous à Paris. Ils étaient donc éloignés des préoccupations quotidiennes des habitants du duché. Cependant, ils avaient un rôle bienfaiteur auprès de leurs « sujets » notamment en entretenant un petit hôpital pour les « pauvres malades », situé à Château-la-Vallière puis à Lublé.

Fabrice Mauclair

FORUM DES ASSOCIATIONS

« Mettre en avant le tissu associatif ».

Une commune sans associations serait une « ville fantôme », nous avons la chance d'en compter une quarantaine et nous en sommes très fiers ! Les activités sont diverses (liens sociaux, culture, sport, jeunesse). Chaque association a sa place et nous mettons tout en œuvre pour leur fournir ce dont elles ont besoin pour leurs actions et ainsi contribuer à la vie de notre village.

Nos associations sont mises en avant une fois par an à l'occasion du forum des associations et un calendrier annuel des manifestations est à disposition des Castelvalériens et Castelvalériennes à travers le bulletin municipal, le site de la commune ou disponible en mairie.

Le désormais traditionnel forum des associations se tiendra le dimanche 2 septembre de 9h00 à 13h00 au gymnase avec pour voisin le vide-greniers organisé par les pompiers.

Une date idéale, juste avant la rentrée scolaire, puisque ce forum, qui regroupe la plupart des associations sportives et culturelles de Château-la-Vallière, permet à chacun, petits et grands, de choisir les activités qu'il pourra exercer tout au long de l'année.

Patricia DEPOIX, Adjointe au Maire.

L'ANNÉE 2017 À LA BIBLIOTHÈQUE

La page noircie de 2017 se tourne irrémédiablement vers le passé…Les souvenirs d'une année à la bibliothèque s'égrènent mélangeant plaisir de la lecture, découvertes de « perles » littéraires, fous rires, frissons…

Beaucoup d'achats de livres en section adulte et en section jeunesse. L'acquisition de tablettes qui permettront des jeux interactifs (heure du conte numérique) et de liseuses empruntables pour les adhérents, moyennant le versement d'un chèque de caution (100€).

La création, la mise en œuvre du « portail PMB » qui permet aux lecteurs de consulter le catalogue et les événements de la bibliothèque.

Beaucoup de « racontées » avec les interventions de l'équipe de bibliothécaires bénévoles auprès des écoles, de la crèche, du RAM (équipe qui a rénové la petite salle réservée à « l'heure du conte » durant l'été).

Des biblio-goûters sur le thème du « monde fantastique » (géants, ogres, lutins, vampires…) avec une expo sur « les fées » et sur « les sorcières ».

Une seconde exposition « sages comme des images » consacrée à l'école d'autrefois, en septembre.

Des spectacles de grande qualité avec « le théâtre de l'Ante ». Début août, dans le parc de la Mairie, une centaine de spectateurs ont applaudi « Fracasse ». Et en septembre, c'est Balzac lui-même qui nous a accueilli dans sa résidence de Saché et offert le café !

Le concert annuel « D'Mots et D'Notes » le premier dimanche après-midi de décembre au profit du Téléthon.

Des après-midi « jeux » avec l'association « Si on jouait » pendant les « petites » vacances scolaires.

La participation à la quinzaine du livre en partenariat avec Livre-Passerelle et la FOL, avec les écoles : école primaire de Château et école de Villiers, en final un spectacle de kamishibaïs sur les livres présentés avec l'association « Chats Pîtres »

Que de bons moments ! Mais assez de nostalgie : la page 2018 reste à s'écrire !

Coin des enfants

Et dans le creux de l'oreille je vous confie quelques projets :

- Des biblio-goûters sur le thème « des jardins » avec la mise en place d'une « grainothèque » en mars
- Des rendez-vous « comptines » pour les bébés le dernier mercredi de chaque mois
- Des expos, une sur « les châteaux-forts » et une sur « La santé au menu »
- Et… encore… pour le découvrir, venez nous rendre visite à la bibliothèque !

La Présidente, Francine Berge.

SECTION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS

« Apprendre aujourd'hui pour servir demain »

Chaque année, la section des jeunes sapeurs-pompiers de Château la Vallière recrute des adolescents dès l'âge de 11 ans ayant l'envie de s'investir dans cette vocation.

Masculins ou féminins, les jeunes sont formés aux différentes techniques de secours à la population. Bien plus qu'une simple formation, cet apprentissage permet aux jeunes de s'imprégner des valeurs et du fonctionnement d'un centre de secours.

Lors de cette formation, de nombreuses connaissances te seront inculquées dans le but de t'être utiles dans ta vie professionnelle et privée : les gestes qui sauvent, le matériel et les techniques de lutte contre l'incendie, les opérations liées aux évènements climatiques et bien d'autres... Différentes activités sportives te seront aussi proposées.

On sait que c'est aussi une école de la vie et de la citoyenneté. Ce cadre de respect, de hiérarchie, enseigne à nos jeunes les valeurs de la cohésion par l'esprit de groupe.

Animé par l'esprit d'équipe, tu souhaites découvrir, pratiquer et apprendre le métier de sapeur-pompier ? Alors, viens nous rejoindre !

Pour tout renseignement,
contacter Claire DUTERTRE
au 06 23 19 36 36

La Secrétaire, Claire Dutertre.

DEVOIR DE MÉMOIRE POUR LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS À L'U.N.C.

Dans un premier temps, il serait bien pour les nouvelles générations de faire un historique succint de cette Guerre d'Algérie.

C'est dix années de Guerre (1954-1962-1964) 2.500.000 de nos compatriotes et appelés du contingent français (durée légale sous le drapeau 18 mois effective de 24-36 mois) 25.000 morts (dont 9 pour notre canton) plus des milliers de blessés lors des affrontements.

LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION.

Déclarée en préfecture en Décembre 1972, affiliée à l'UNC Association créée en 1918 par Georges CLEMENCEAU et le Père BROTHIER, elle fêtera son centenaire le Samedi 12 Mai 1918.

Notre Assemblée Générale 2017 s'est déroulée dans la nouvelle salle des associations, notre effectif reste stable avec l'arrivée d'un nouveau membre Robert RAGOT, soit une vingtaine d'adhérents.

Ouverture de la séance par le Président Michel BRIAND, suivi d'une minute de silence en mémoire des camarades décédés et victimes des attentats sur notre territoire, il fait état également des différentes manifestations patriotiques de l'année et tout particulièrement du 5 Décembre où les enfants et leur encadrement participent activement.

Hommage aux MORTS POUR LA FRANCE en AFN les enfants du primaire sous la conduite de Mme BAZIN Chants, discours et poème, les médaillés Pierre LE COUVIOUR TRN, Bernard DESRUE Mérite UNC OR.

Michel PRADEAU, secrétaire fait lecture du PV de l'A.G. 2016, commentaires sur les différentes manifestations et particulièrement la visite du Parc Animalier d'Autrèche, suivie de la visite du magnifique Château GAILLARD à Amboise sous la houlette du propriétaire des lieux M. LELANDAIS.

Le concours de Belote avec plus de 200 participants a connu son succès habituel, réussite parfaite.

Après 40 ans de bons et loyaux services, notre trésorier Gérard PELLUARD, cède sa place à son suppléant en devenant son adjoint. Le bilan financier est positif avec une gestion saine et rigoureuse. La séance se termine par un vote avec reconduction à l'unanimité du Bureau. Vin d'honneur de clôture en présence du Maire qui nous a rejoints. Pour clôturer cette matinée de travail, direction un restaurant bienfaiteur « le grand cerf » où un excellent repas attend épouses et amis pour le régal de nos palais.

Le Président, Michel BRIAND.

HISTOIRE ET CULTURE

Si vous voulez :

- Aider à la sauvegarde du patrimoine local ;
- Découvrir la richesse architecturale d'édifices et jardins représentatifs de notre région ;
- Vous informer, vous instruire et élargir vos connaissances par des conférences ou visites de musées ;
- Apprendre l'histoire locale,

Adhérez à l'Association Histoire et Culture de Château la Vallière.

L'année 2017 a été riche en visites et conférences :

En février : visite du musée de Tours.

En mars : conférence sur l'histoire de la forêt de Château la Vallière par M. de Bouillé.

En avril : visite de la ville de Château-Renault avec son château et ses tanneries.

En mai : visite de Vaux-le-Vicomte, son château, ses jardins et l'illumination de l'ensemble le soir, terminée par un feu d'artifice.

En juillet : conférence à Vaujours pour la sortie du livre de M. TANTER sur le château de Vaujours.

En septembre : théâtre de l'ANTE : une improvisation de Balzac à Saché.

En octobre : visite de la collégiale de Bueil, de la ferme de Platé, de l'usine de méthanisation de Saint-Paterne-Racan et d'une chèvrerie à Neuillé-Pont-Pierre.

En novembre : la dictée de Mademoiselle Legave.

L'année 2018 devrait être aussi riche :

Le 20 janvier : Assemblée Générale.

En février : journée à Saint-Paul-des-Bois avec la visite du musée des costumes et une pièce de théâtre.

En mars : conférence sur le cor de chasse et un petit concert de musique élastique à 2 cors.

En avril : visite du vieux Tours et de lieux insolites.

En juin : visite de Camifolia et de son jardin avec 500 plantes aromatiques et médicinales. Visite de la famille Mary, son miel et ses laboratoires.

En septembre, le théâtre de l'ANTE revient.

En octobre est prévue une journée insolite.

En novembre, on termine avec la dictée de Mademoiselle Legave.

Le Président, René de BOUILLÉ.

LES AMIS DU BRIDGE

Notre association, au cours de cette année 2017, a continué son développement en utilisant alternativement deux méthodes de positionnement des joueurs en début de séance :

Première méthode : tirage au sort des partenaires.

Elle est obligatoire lorsque les joueurs sont peu nombreux. Elle permet à chacun de jouer assez vite avec tous les autres, de se connaître et globalement de former ensemble une équipe unie, ce qui s'est produit et Monsieur de la Fontaine en aurait conclu :

« La méthode a donné ce qu'elle avait promis, car de partenaires, elle fit des amis ».

Deuxième méthode : Les joueurs arrivent par paires pré-établies.

Cela permet de se perfectionner avec son partenaire habituel mais peut aussi créer des risques de partage entre les paires fortes et celles moins expérimentées. Nous utilisons ce dispositif pour les tournois et comptons en faire deux, ouverts à tous, l'un au printemps, l'autre à l'automne.

Actuellement, nos joueurs viennent de Château-du-Loir, du nord de l'Indre-et-Loire avec Beaumont-la-Ronce, de Saint-Cyr-sur-Loire, nouvellement de Beaugé et naturellement des communes voisines de Château-la-Vallière.

Nous pensons qu'il existe d'autres bridgeurs pas plus éloignés et il appartient à tous nos adhérents actuels, par rencontres, contacts, relations diverses, de les chercher, les trouver et les inviter à venir jouer avec nous un lundi après-midi, salle des associations à Château-la-Vallière.

Le Président, Jean-Pierre MONERIE.

AMITIÉS ET LOISIRS

Tous les vendredis de 13h 30 à 17h 30, nous nous retrouvons à la salle associative pour nos jeux : Belotte, Manille, Rummikub, Triominos, Scrabble…

À 16h, pause goûter. Dans l'année, quelques repas au restaurant.

Il n'y a pas d'âge pour venir nous rejoindre et s'inscrire. La cotisation pour l'année est de 15 €.

Pour s'inscrire, s'adresser à la Présidente : Mme DESRUE Bernadette, par téléphone au 02 47 24 00 27 ou par mail *bernard.desrue@orange.fr*

La Présidente, Bernadette DESRUE.

LE CERCLE ARTISTIQUE

Le Cercle Artistique La Vallière voit le nombre d'adhérents se maintenir.

En juin, le salon artistique présentait une centaine d'œuvres. Nicole Avezard était notre invitée d'honneur : elle a apporté une ambiance gaie et détendue au vernissage. Ses tableaux colorés et humoristiques sont le reflet de sa personnalité.

Parallèlement à la fête de la Saint-Jean, le concours de dessin des enfants a réunit 15 participants.

Voici les gagnants :

Catégorie 5 – 9 ans
1er prix Lila Berrima, 2ème prix Alix Guillon.

Catégorie 10 – 12 ans
1er prix Léonie Corneau, 2ème prix Teï Guillon

Tous les enfants ont été récompensés lors du goûter.
Les cours de peinture réunissent toujours une trentaine d'élèves.

Et le salon d'automne, réservé aux adhérents, permet de présenter au public de Château-la-Vallière, les réalisations artistiques de chacun.

En 2018, une sortie culturelle sera organisée, la destination n'est pas encore connue, mais elle sera ouverte à tous.

La Présidente, Isabelle Paisot.

LES TRÉTEAUX DU VAL JOYEUX

La troupe des TRÉTEAUX DU VAL JOYEUX, vous prépare un nouveau spectacle. C'est une comédie en 4 actes de Georges Mallet, avec 6 femmes et 3 hommes.

Un couple d'agriculteurs de notre époque, Félix et Juliette, vivant avec leur fille Lucile sont tourmentés par le fisc pour une facture égarée. Quelques romanichelles qui se trouvent dans les parages ne leur facilitent pas la vie.

Pour découvrir l'histoire complète, nous vous donnons rendez-vous à nos différentes représentations à la salle des fêtes de Château la Vallière les :

Vendredi 9 février 2018 à 20h30
Samedi 10 février 2018 à 20h30
Dimanche 11 février 2018 à 14h

Et cette année nous vous présenteront deux séances supplémentaires les :

Vendredi 16 février 2018 à 20h30
Dimanche 18 février 2018 à 14h

Composition du nouveau bureau :
Présidente : Nicole Gauthier
Vice-président : Jean-Luc Patoyt
Secrétaire : Brigitte Huvey
Trésorière : Cathy Desfontaines
Trésorier adjoint : Joël Gilles
Membres de l'Association : Sylvie Guerche, Alain Huvey, Anita Gilles, Catherine Legave, Eric Matinier, Valérie Bruneau, Julie Métayer, Ophélie Refour, Nadine Jouint.

La Présidente, Nicole GAUTHIER.

Couverture
Charpente
Zinguerie
Eurl CLOARE Couverture
Neuf - Restauration - Ramonage
Rue Pierre Fontaine
37330 COUESMES
laurent.cloarec20@orange.fr
Tél 02 47 29 66 40
Port 06 85 70 20 11

LE RANDO CLUB DE CASTELVALÉRIE

Vous avez envie de pratiquer une activité sportive de plein air, rejoignez Le Rando Club de Castelvalérie.

Vous aimez la nature, l'activité physique, la convivialité, inutile d'attendre la retraite pour profiter de tout cela.

Alors n'hésitez pas à rejoindre les 160 adhérents qui pratiquent déjà ces différentes marches et randonnées dans notre club.

DES ACTIVITÉS POUR UN LARGE PUBLIC !

Les marches traditionnelles du mardi après-midi, très appréciées de tous, les participants se répartissant sur deux parcours : un d'environ 8 km à allure modérée et l'autre d'environ 12 Kms à allure plus soutenue.

La marche promenade du mercredi après-midi, plus tranquille, jamais plus de 5 kms, elle vous permettra de pratiquer une activité douce ou de vous préparer pour les marches plus longues du mardi.

La marche du dimanche, proposée 1 dimanche par mois, en principe le 4ème dimanche. Elle est généralement composée d'un parcours le matin et d'un parcours l'après-midi avec au milieu un pique-nique tiré du sac. Vous n'êtes donc pas obligés de faire la journée complète.

Les grandes marches sur plusieurs jours, organisées à partir d'un grand week-end, elles permettent de se rendre dans des lieux magnifiques, bords de mer au printemps, montagne l'été, en forêt à l'automne. Ainsi, pour cette année le club a foulé les chemins autour de Cancale à la Pentecôte, dans le massif du Buech (Hautes Alpes) début juillet et en forêt dans les environs de Montmorillon (Vienne) au 11 novembre.

La marche nordique, Pour ceux qui veulent se dépenser plus, elle est plus tonique que la marche classique, elle se pratique tous les jeudis matin et samedi matin autour du lac de Château la Vallière. Pratiquée régulièrement, elle vous permettra de développer vos capacités physiques.

Le Rando Club de Castelvalérie, c'est aussi une grande manifestation le 3ème dimanche de mars :

La Randonnée des 2 lacs (marches organisées entre le lac de Château la Vallière et le lac de Rillé). Cette randonnée figure au calendrier départemental et régional de la Fédération Française de Randonnée. Avec 5 circuits différents allant de 9 à 44 km, elle attire toujours de très nombreux marcheurs d'Indre et Loire et des départements limitrophes. Suivant les années et la météo, ce sont entre 300 et 400 participants qui se donnent rendez-vous sur nos chemins de Castelvalérie. Cette manifestation mobilise une cinquantaine de bénévoles pour assurer les inscriptions, le balisage, les ravitaillements, etc…

Le Rando club participe également au balisage et à l'entretient de nos chemins de randonnées. Avec 8 baliseurs associatifs et 9 baliseurs officiels, il assure notamment le balisage du GRP de la Castelvalérie (126 km).

Le Rando Club, vous offre également des moments de convivialités qui permettent aux adhérents des différentes activités de se retrouver et d'échanger :

- Le pot de la rentrée en septembre
- Le repas de l'Assemblée Générale fin novembre
- La galette des rois en janvier
- Le voyage annuel ou une sortie pour tous en mai/juin

La saison 2016-2017 s'est terminée par notre assemblée générale du 24 novembre et le vote des membres du Conseil d'Administration (Tiers sortant).

C'est un plaisir de profiter des bienfaits de la randonnée, non traumatisante pour l'organisme, elle vous aide à maintenir une bonne forme physique. Elle peut être pratiquée à tout âge, en toute convivialité. Le fait d'adhérer à un club permet également de conserver ou d'établir des liens sociaux et intergénérationnels. C'est donc aussi bon pour le moral !

Le Rando Club de Castelvalérie est un club affilié à la Fédération Française de Randonnée. Toutes ces activités sont organisées, encadrées, et conduites grâce à des accompagnateurs ou des animateurs bénévoles dévoués, formés et compétents. Qu'ils en soient remerciés. La meilleure façon de les encourager, c'est de nous rejoindre.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous aider à faire votre choix parmi les différentes activités. La saison 2017-2018 est ouverte.

Le Président

Coordonnées

Port : **06 26 82 80 27**

Courriel : *randoclubcastelvalerie@gmail.com*

Site internet : **https://randoclubdecastelvalerie.jimdo.com**

LA PÉTANQUE DU VAL JOYEUX

Lors de la réunion du 14 novembre 2017, le vote pour l'élection du bureau a eu lieu. Il n'y a pas de changement pour l'année 2018 par rapport à l'année écoulée.

Le Président reste M. Stéphane GARNIER assisté de 2 vices présidents Mme CHALONS Françoise et M. MALTY Sébastien, la secrétaire Mme GUERANDELLE Valérie et son adjoint M. VALADON Patrick ainsi que le trésorier M. QUESSON Daniel et son adjoint M. GUERANDELLE Thierry. Le club compte une quarantaine de licenciés et ses membres.

Le club a organisé son repas annuel le 3 décembre 2017 en toute convivialité (photo ci-contre).

Il organise pour l'année 2018 un loto le 17 février à la salle des fêtes de château La Vallière, le concours nocturne de la St Jean le 23 juin, ainsi que le traditionnel concours nocturne du 13 juillet. Au niveau départemental, 2 concours licenciés ont été retenus : le 27 mars un concours vétérans sous le boulodrome de Tours et le samedi 8 septembre au boulodrome de Château-La-Vallière.

Nous encourageons toutes les personnes qui aiment la pétanque à nous rejoindre, hommes ou femmes, jeunes et moins jeunes. Vous pouvez venir vous entraîner avec nous **les jeudis en fin d'après-midi sur le site du boulodrome de Château la Vallière ou prendre contact avec le club via notre adresse mail :** ***petanqueduvaljoyeux37@bbox.fr.***

Le bureau.

LES PÊCHEURS DE LA FARE

Ouverture de la pêche à la truite (Fare et Ardillière) :
Samedi 10 Mars 2018
Alevinages : Truites Farios et Arc en Ciel

Dépositaires de Cartes de pêche :

- **Le Refuge du pêcheur et du chasseur**
  1, place d'Armes – Château-la-Vallière
- **Super U** (s'adresser à l'accueil)
  Château-la-Vallière
- **Librairie - Presse**
  hall du Super U – Savigné-sur-Lathan
- **Tabac – Presse Le P'tit Mag**
  Cléré-les-Pins
- Ou sur le site
  www.cartedepeche.fr, cliquez :
  AAPPMA de Château la Vallière.

Tous les membres de l'association, vous souhaitent une bonne année de pêche et se tiennent à votre disposition pour plus renseignements.

La Présidente,
Marie - Christine GAIGNARD.

ACTIGYM' SENIOR

L'Association Actigym'Senior affiliée à la Fédération Française d'éducation physique et de gymnastique volontaire entame sa nouvelle saison de sport santé avec toujours autant de plaisir et de motivation.

Nous comptons en ce début d'année 32 adhérents, effectif identique à celui de l'année passée.

Grand changement au sein de notre club : dorénavant les cours ont lieu le lundi soir de 17 h à 18 h, avec Nathalie notre nouvelle animatrice.

Nos séances débutent toujours par une session d'échauffement suivie d'exercices très variés tels qu'étirements, exercices de mémoire, de renforcement musculaire, d'équilibre et d'endurance. Tout cela se fait dans une ambiance très chaleureuse où chacun évolue en fonction de ses possibilités.

Notre groupe exécute avec beaucoup d'application les exercices proposés par Nathalie et suit les bons conseils de celle-ci pour rester en forme.

Ce rendez-vous hebdomadaire est aussi un moment de convivialité, de bien-être et de plaisir que nous partageons dans la bonne humeur.

Pour nous rejoindre, rendez-vous à la salle omnisport de Château la Vallière de 17 à 18 heures tous les lundis (les 2 premiers cours sont offerts).

Renseignements : Colette CUINIER **02 47 24 17 03.**

La Présidente, Colette CUINIER.

TOP' DANSE

L'année 2017/2018 marque un tournant pour l'association qui propose désormais pas moins de 10 disciplines, des stages et des spectacles pour les enfants à partir de 3 ans ainsi que pour les adultes.

Baby Twirl, Twirling, Classique, Modern'n Jazz, Hip-Hop, Danse en Ligne, Danse de Salon, Mix' Dance Ados, Zumba, Danse Tonic & Ateliers Créatifs (Quilling, Couture, Art floral)

Les dates importantes à retenir cette année :

- **Soirée Brésilienne**
  le **Samedi 3 Mars 2018** à Villiers au Bouin
- **Galas de Danse**
  le **Vendredi 8 Juin** et **Samedi 9 Juin 2018** à 20h30 à l'Espace Ronsard au Lude (72)

Et également en projet une Zumba organisée sur la commune et d'autres surprises !

Tenez-vous informés sur notre page **Top' Danse**
et sur notre nouveau site internet
https://topdanse37.wixsite.com/topdanse !

Association Top' Danse
06 74 76 32 92
topdanse37@gmail.com

Le Bureau.

TENNIS CLUB

Cette année nous avons repris les cours le lundi 25 septembre pour les mini tennis qui sont au nombre de 5 (entre 5 et 7 ans) de 17 à 18h .

Le mercredi nous avons 3h (de 17 à 20h) de cours dispensé par un brevet d'état :
1h avec les débutants, 1h avec nos ados confirmés et 1h pour les adultes (débutants et confirmés).
Nous sommes toujours en recherche d'adultes aussi bien pour le coté loisir mais également pour monter une équipe !!
Nous avons une équipe femme mais nous aimerions avoir une équipe homme.
Nous devrions atteindre les 35 à 40 adhérents pour cette saison car nous avons 8 nouveaux joueurs.
Pour tout renseignement complémentaire : *tccv37330@gmail.com* **tél : 07 62 521 553**

GYM PLURIELLE

Vous souhaitez faire du sport, bouger en musique, vous détendre…

Alors venez vite rejoindre l'association Gym Plurielle de Château la Vallière tous les jeudis soirs, de 19h30 à 20h30. Pendant 1 heure, la Gym et le Step n'auront plus de secrets pour vous dans une ambiance détendue avec notre animatrice Nathalie.

À très bientôt,

Contacts

Présidente : Sylvie **06 28 23 59 84**
Secrétaire : Leslie **06 22 17 95 35**
Trésorière : Jessy **06 50 69 62 28**

La Présidente, Sylvie GUERCHE.

BADMINTON ASBC

Une nouvelle saison qui s'achève pour le club de badminton.

Le bilan est assez mitigé puisque nous étions en manque de femmes pour participer aux différents tournois mixtes. Nous n'avons pu participer qu'à un seul tournoi. Notre présidente et notre trésorière attendant toutes les deux un heureux événement nous avions donc deux filles en moins et pas de nouvelles adhérentes pour prendre le relais. La nouvelle saison a bien repris avec de nouveaux membres, nous avons déjà pu participer à un premier tournoi. Cette saison, nous espérons pouvoir organiser un tournoi à Château-La-Valliere.

Dans tous les cas, nous serons heureux de vous accueillir pour jouer avec nous dans la joie et la bonne humeur. Nos créneaux sont le mercredi et le vendredi à partir de 20h (Attention nous sommes absents certains vendredis, nous laissons à disposition la salle pour les tournois de tennis de table). Nous vous proposons d'essayer sur deux séances gratuites. L'adhésion est de 30€ à l'année, un certificat médical vous sera demandé.

Pour plus de renseignements
Vous pouvez contacter Valentine, notre présidente, au **06 10 31 12 31** et par mail : asbc.chateau@gmail.com

A bientôt.

La Présidente, Valentine BOBINET.

PRÉSENCE VERTE

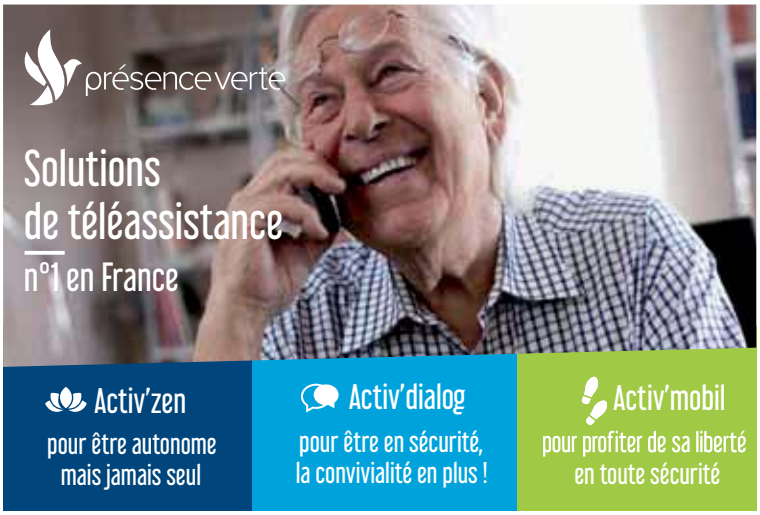

Complétez nos offres avec des options sur-mesure

Option Convivialité
Des opérateurs vous écoutent et vous proposent un soutien psychologique.

Option Sécurité
Un détecteur de fumée directement relié à notre centrale d'écoute.

Option Confort +
Des objets connectés dédiés au confort de votre vie à domicile.
Disponible sur Activ'dialog uniquement

Coffre à clé sécurisé
Vos clés accessibles et en toute sécurité.

Option Sérénité
Un détecteur automatique de chute en lien avec notre centrale d'écoute.

Balisage lumineux
Pour sécuriser vos déplacements nocturnes.

330 communes sont partenaires de Présence Verte Touraine, renseignez-vous auprès de votre mairie !

Présence Verte Touraine
Blois 02 54 44 87 26
Tours 02 47 31 61 96
www.presencevertetouraine.fr

ENSEMBLE CONTRE LE CANCER

ENSEMBLE CONTRE le cancer.

DÈS 50 ANS, LE DÉPISTAGE, C'EST TOUS LES 2 ANS !

En effet, à partir de 50 ans, les dépistages organisés du cancer du sein et du cancer colorectal, sont des habitudes de santé à adopter et à renouveler tous les 2 ans.

En Indre-et-Loire, le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (**CCDC**) vous invite tous les 2 ans à réaliser une mammographie, pour le dépistage organisé du cancer du sein et un test immunologique pour le dépistage organisé du cancer colorectal.
Ces examens sont pris en charge à **100%** par l'assurance maladie.

LA MAMMOGRAPHIE

Lorsque vous recevez l'invitation, prenez rendez-vous chez le radiologue agréé de votre choix, en Indre-et-Loire ou ailleurs et remettez lui l'invitation le jour de l'examen. Il vous donne une première interprétation, si votre mammographie est normale elle sera relue au CCDC par un deuxième radiologue afin d'assurer un dépistage de qualité. En Indre-et-Loire, 62,8% des femmes participent à ce dépistage organisé. Depuis 2003, plus de 2500 cancers du sein ont déjà été diagnostiqués grâce à ce dépistage.

Participation
dans votre canton : 52%
dans votre commune : 50%

LE TEST IMMUNOLOGIQUE

Lors d'une consultation chez votre médecin traitant, présentez-lui, dès le début, la lettre d'invitation adressée par le CCDC. Selon votre niveau de risque face au cancer colorectal, il vous remettra le nouveau test à réaliser à votre domicile ou vous orientera vers un gastroentérologue. En Indre-et-Loire, environ 35,4% de la population participe au dépistage organisé du cancer colorectal. Malgré cette participation encore insuffisante, depuis 2003, 735 cancers ont été diagnostiqués et des polypes ont été retirés chez 3960 personnes.

Participation
dans votre canton : 31%
dans votre commune : 30%

Depuis 2010, le CCDC est en charge du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus.

- Le **frottis cervico-utérin** est recommandé de **25 à 65 ans tous les 3 ans** après 2 frottis normaux à 1 an d'intervalle. Le CCDC incite les femmes non dépistées depuis 3 ans à consulter leur médecin traitant, gynécologue ou sage-femme pour se faire dépister. **Participation dans votre canton : 63% Participation dans votre commune : 72%**
- La **vaccination préventive** contre les papillomavirus entre **11 et 14 ans** (rattrapage jusqu'à 19 ans) est également un moyen de prévention contre le cancer du col de l'utérus.

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN TRAITANT ou Contactez le CCDC 02 47 47 98 92 www.ccdc37.fr

ADMR

L'Association ADMR de Château la Vallière organise de l'aide à domicile auprès des personnes âgées et handicapées qui en font la demande. La présidente est Madame GEORGET Michelle.

Une équipe de salariées intervient sur toutes les communes du canton. Ce sont des aides à domicile formées et compétentes qui sont encadrées par Agnès LEON chargée de secteur.

Les aides à domicile assurent l'entretien du cadre de vie et celui du linge mais aussi l'aide aux soins d'hygiène, l'aide à la préparation de repas, l'accompagnement en courses ou en rendez-vous lorsqu'elles le désirent. Leurs interventions ont lieu tous les jours y compris les dimanches et jours fériés.

Elles travaillent auprès de tout public, personnes âgées ou des personnes handicapées, personnes plus jeunes malades ou en bonne santé, familles ayant besoin de garde d'enfants régulière ou de prestations de ménage.

L'association peut intervenir dès qu'une personne sort de l'hôpital ou dès qu'elle présente un souci de santé important et peut orienter les personnes afin qu'elles obtiennent une aide financière.

Les frais d'aide à domicile sont déductibles des impôts. L'association est agréée « service aux personnes » par le Conseil Général.

Tout au long de l'année, les membres de l'association sont présents pour accompagner les personnes à organiser leur maintien à domicile dans de bonnes conditions. Nous proposons une rencontre pour évaluer la demande et présenter les modalités de prises en charge financières possibles (caisses de retraite, CAF, MSA, Conseil Général avec l'APA et la Prestation de Compensation du Handicap, heures Mutuelles etc....). Nous nous occupons des démarches administratives et nous organisons le planning des intervenantes.

Si vous avez besoin d'être aidé,
n'hésitez pas à contacter Agnès LEON
au 02 47 24 98 69

LES RESTOS DU CŒUR

L'équipe des bénévoles des Restos du Coeur de CLV accueille les personnes et les familles dans le besoin pour leur apporter une aide alimentaire.

Les distributions des denrées ont lieu au 40 avenue du Général Leclerc (entrée rue des Planteurs) :

- d'avril à novembre, le lundi de 14 à 16 heures,
- de novembre à fin mars,
  les lundis et jeudis, de 14 à 16 heures.

L'inscription aux Restos du Coeur est une démarche moralement difficile à effectuer. Il ne faut pas hésiter à encourager les personnes dont les problèmes sont connus à « franchir le pas ». Elles peuvent être assurées d'être reçues avec dignité et humanité.

Comme chaque année, une collecte nationale sera organisée (dans le hall du Super U) début mars. Nous encourageons vivement les Castelvalériens à se montrer encore plus généreux que les années précédentes. Toute l'équipe les en remercie à l'avance.

Contact: 02 47 24 68 69

La Présidente, Madeleine CHABRIAIS.

TRANSPORT À LA DEMANDE - HORAIRES LIGNE R

Pour bénéficier du transport à la demande, il vous suffit de joindre la centrale de réservation au **0 800 12 30 37** *(service et appels gratuits).*

Vous pouvez effectuer vos réservations du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (hors jours fériés).

À noter : les réservations doivent être effectuées la veille du déplacement, au plus tard avant 17h00

La prise en charge se fait directement à domicile, vers les points d'arrêts prédéterminés à Château la Vallière : **centre bourg ou maison médicale.**

Ce service de transport à la demande est soumis au tarif unique en vigueur sur tout le réseau Rémi : **2, 40 €.**

CHÂTEAU LA VALLIERE > TOURS

Courses		1803	1805	1807	1809	1817+15	< 1815	1801	1811	1813	1817	1819	1815
Période Scolaire		Scolaires								Vacances			
Jours de circulation		Lundi au vendredi					Me.Sa.	Samedi		LMJV		Mer.Sam.	
Accessibilité					♿	♿	♿		♿	♿	♿	♿	♿
CHÂTEAU LA VALLIERE	*Départ* Place d'Armes	6:37	6:45	7:05		12:55	12:55	6:42	7:20	7:05	12:55	7:05	12:55
CHÂTEAU LA VALLIERE	Le Plateau ♿	6:40	6:47	7:08		12:57	12:57	6:45	7:22	7:06	12:57	7:06	12:57
SAINT CYR / LOIRE	Equatop Avenue Georges Voisin			7:57	7:57	13:40	13:40		8:04	7:47	13:40	7:47	13:40
SAINT CYR / LOIRE	Pôle Santé Alliance			8:00	8:00	13:42	13:42		8:06	7:49	13:42	7:49	13:42
TOURS	Lycée Gustave Eiffel			8:06	8:06								
TOURS	Lycée Choiseul			8:13	8:13	13:46	13:46		8:07	7:50	13:46	7:50	13:46
TOURS	Thalès - Lycée Clouet			8:17	8:17	13:49	13:49		8:09	7:52	13:49	7:52	13:49
TOURS	Torricelli			8:19	8:19	13:51	13:51		8:11	7:54	13:51	7:54	13:51
TOURS Lycée A.Bayet	A.Bayet - rue du Cdt Bourgoin	7:28	7:38					7:31					
TOURS	Béranger	7:33	7:44					7:35					
TOURS	Vinci - côté Halte routière	7:36						7:37					
TOURS	Lycée Vaucanson	7:48		8:22	8:22	13:53	13:53	7:48	8:14	7:57	13:53	7:57	13:53
TOURS	I.U.T.	7:43		8:26	8:26	13:57	13:57	7:44	8:18	7:59	13:57	7:59	13:57
TOURS	Ursulines	7:39		8:30	8:30	14:00	14:00	7:40	8:21	8:02	14:00	8:02	14:00
TOURS	Halte Routière ♿		7:49	8:36	8:36	14:12	14:12		8:29	8:07	14:12	8:07	14:12

Horaires en rouge : Les arrêts sont desservis à la demande des passagers lors de leur montée à bord du véhicule.
Arrêts concernés : "Pôle Santé Alliance", "Lycée Eiffel" et certains horaires de passage à l'arrêt FONDETTES "Le Chaussé"
Arrêt en bleu : seule la descente est autorisée **Arrêt souligné :** arrêt desservi par différents itinéraires

TOURS > CHÂTEAU LA VALLIERE

Courses		1802	1810	1812	1822	1824	1820	1828	1806	1808	1818	1826	1804	1818	1802	1824	1800	1818
Période Scolaire		Scolaires													Vacances			
Jours de circulation		Lundi Mardi Jeudi Vendredi						Mercredi				Samedi			LMJV		Mer.Sam.	
Spécificité & Accessibilité		♿	2	2	2	♿			1	1	♿	♿		♿	♿	♿	♿	♿
TOURS	Départ Halte Routière ♿	11:45	17:20			18:10	18:40	11:55	13:00		18:10	11:20	13:00	18:10	11:45	18:10	11:20	18:10
TOURS	Béranger						18:43		12:40									
TOURS Lycée A.Bayet	Preuilly - boulevard Preuilly						18:48											
TOURS Lycée A.Bayet	A.Bayet - rue du Cdt Bourgoin								12:33									
FONDETTES	Le Chaussé				17:45		18:58		12:25									
TOURS	Ursulines	11:49	17:26			18:15		11:59	13:04		18:15	11:24	13:04	18:15	11:49	18:14	11:24	18:14
TOURS	IUT	11:54	17:31			18:21		12:04	13:09		18:21	11:29	13:09	18:21	11:54	18:19	11:29	18:19
TOURS	Lycée Vaucanson	11:57	17:35	17:20		18:24		12:07	13:12		18:24	11:32	13:12	18:24	11:57	18:22	11:32	18:22
TOURS	Torricelli	11:59	17:38			18:26		12:09	13:14		18:26	11:34	13:14	18:26	11:59	18:24	11:34	18:24
TOURS	Thalès - Lycée Clouet	12:01	17:41			18:29		12:11	13:16		18:29	11:36	13:16	18:29	12:01	18:27	11:36	18:27
TOURS	Départ Lycée Choiseul			17:35					13:19				13:19					
TOURS	Lycée Gustave Eiffel			17:40						13:12								
TOURS	Pôle Santé Alliance	12:05				18:33		12:15	13:22	13:22	18:33	11:40	13:23	18:33	12:05	18:31	11:40	18:31
SAINT CYR SUR LOIRE	Equatop Av. Georges Voisin	12:08	17:46	17:46		18:36		12:18	13:25	13:25	18:36	11:43	13:26	18:36	12:08	18:34	11:43	18:34
CHÂTEAU LA VALLIERE	Le Plateau ♿	12:51	18:32	18:29		19:22	19:41	13:01	14:01	13:59	19:22	12:21	14:10	19:22	12:51	19:21	12:21	19:21
CHÂTEAU LA VALLIERE	Place d'Armes	12:52	18:34	18:31		19:23	19:42	13:02	14:02	14:00	19:23	12:22	14:11	19:23	12:52	19:22	12:22	19:22

Horaires en rouge : arrêt desservi à la demande des passagers

Correspondance organisée :
1 : au **lycée Choiseul** entre un car en provenance de TOURS Centre et un car en provenance du Lycée Eiffel
2 : à l'arrêt **ST-ROCH "Stade"** entre des cars en provenance de TOURS et un car en provenance de FONDETTES

R.E.S. : PROCHE DE VOUS

Relais Emploi Solidarité, structure d'insertion professionnelle, œuvre sur les 3 ex-cantons de Neuillé Pont Pierre, Neuvy le Roi et Château la Vallière.

Des actions ciblées

Formations en 2017

- « Habilitation électrique » par l'Entraid'Ouvrière.
- « Méthode HACCP » par I.T.S.Formation.
- « Gestes et Postures » par I.T.S Formation
- « Formation Internet » par Multimédia.
- Ateliers Code par l'Entraide Ouvrière.

Des résultats

Durant le 1er semestre 2017, 111 personnes ont été missionnées, soit 21 763 heures réalisées.
Soit un Equivalent Temps Plein de 13,54.

Les insertions

5 CDI **19** CDD **3** en Formation Qualifiante
5 CAE **1** Emploi Avenir

Mission Locale ▶ Partenaire de R.E.S

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, David FOSTIER représente la Mission Locale de Touraine visant :

- L'orientation professionnelle
- La formation professionnelle
- Les recherches d'emploi
- Les besoins en terme de logement, santé, mobilité, situation financière,...

Il reçoit sur rendez-vous à l'association RES, au Point Accueil de Château la Vallière, à Ambillou, ou à l'antenne de la Mission Locale Tours Nord.

02 47 29 31 20 ou 06 62 48 70 19

Rappelons la bonne coopération des collectivités locales qui ont à cœur de faciliter l'insertion professionnelle sur le territoire.

1bis rue de la Besnardière 37370 St-Paterne-Racan
Mail : *solidarite.relaisemp@free.fr*
02 47 29 37 12 **06 44 10 03 50**

JobTouraine.FR

JobTouraine.fr, le site de rencontres pour l'emploi en Touraine !

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? d'un salarié pour votre entreprise ? La solution : JobTouraine.fr !

Développé par le Conseil départemental, ce site met en relation les demandeurs d'emploi et les recruteurs d'Indre-et-Loire. Il s'appuie à la fois sur la localisation géographique des candidats et des annonces publiées, mais également sur le croisement des compétences attendues avec celle des candidats. Les liens se créent automatiquement favorisant le rapprochement entre l'offre et la demande locale.

Pour faire LA bonne rencontre professionnelle près de chez vous, rendez-vous sur www.jobtouraine.fr !

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE – ESPACE INFO ÉNERGIE 37

Une mission de service public pour vous aider à maîtriser vos consommations énergétiques

Un conseil personnalisé en rénovation énergétique – GRATUIT

Facture d'énergie trop élevée ? Sensation d'inconfort due à une mauvaise isolation, apparition d'humidité ou un mode de chauffage non adapté à votre logement, l'Agence de l'énergie d'Indre et Loire est là pour vous aider.

Des conseillers Info Énergie se tiennent à votre disposition pour vous prodiguer les meilleurs conseils en matière de rénovation énergétique.

L'ALE37 assure une mission de service public auprès des particuliers d'Indre-et-Loire.
Vous pouvez ainsi, bénéficier d'un conseil gratuit, neutre et indépendant.
Sur rendez-vous, l'ALE vous propose

- Un bilan de vos consommations en énergie,
- Des conseils techniques en isolation, chauffage, ventilation
- Des renseignements sur les aides financières mobilisables
- Des analyses de devis
- etc.

Toute l'année, cette association à but non lucratif, propose des animations gratuites et ludiques pour mieux comprendre l'énergie dans l'habitat.

Tout le programme sur *www.ale37.org* et sur notre page facebook **Agencelocaledelenergie37**

Agence Locale de l'Energie d'Indre et Loire
34 place de la Préfecture - 37 000 TOURS
02 47 60 90 70 - contact@ale37.org

LE SIEIL : 80 ANS DE SERVICES ET D'INNOVATION EN INDRE-ET-LOIRE !

Depuis 1937, le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire mène une mission de service public que chacun de nous utilise sans le savoir : l'histoire du SIEIL, c'est aussi la nôtre...

Hier... le SIEIL a développé l'électrification de 276 communes d'Indre-et-Loire. La construction des réseaux basse tension et HTA en tant que distributeur d'électricité est la première des missions du SIEIL. Sans lui, pas d'électricité ! Le SIEIL est propriétaire de ces réseaux depuis 80 ans.

Aujourd'hui... le SIEIL assure la qualité de distribution et préserve la beauté des paysages d'Indre-et-Loire, grâce à l'enfouissement des réseaux électriques. Il assure l'éclairage public des communes. Il développe et contrôle les réseaux publics de distribution de gaz naturel et propane. Il renforce la sécurité et la protection des personnes avec la localisation des réseaux enfouis. Il utilise les énergies renouvelables pour un meilleur équilibre énergétique. Il développe l'électromobilité avec un système de recharge des véhicules électriques tous les 20 km sur le territoire. Il aide les communes à faire des économies sur leurs factures d'énergies grâce à la création d'un groupement d'achat de gaz naturel et d'électricité.

Demain... le SIEIL développe le Plan Corps de Rue Simplifié qui numérise tous les éléments présents dans une rue pour créer un référentiel unique et homogène qui servira à toutes les personnes susceptibles d'intervenir : pompiers, techniciens, géomètres, architectes. Il expérimente des réseaux intelligents qui permettent de mixer les différentes énergies à la demande : les smartgrids.

PAYS LOIRE NATURE

Créé en 1997 à l'initiative de la politique du Conseil Régional pour l'aménagement du territoire, le Pays a 20 ans et porte son 4ème contrat régional jusqu'en 2022, concernant de multiples facettes du développement local, développement économique, agriculture et circuits courts, tourisme vert, aménagement urbain et cadre de vie, logements, mobilité, environnement et efficacité énergétique, biodiversité et paysage…

Suite aux fusions des communautés de communes au 1er janvier 2017, Gâtine Choisilles et Pays de Racan, Touraine Nord ouest et Pays de bourgueil, le Pays Loire Nature regroupe aujourd'hui plus de 50 000 habitants, 48 communes et 2 communautés de communes, Touraine Ouest Val de Loire et Gâtine Choisilles-Pays de Racan. Le Conseil Départemental est également membre du syndicat de Pays.

Pierre-Alain Roiron, maire de Langeais, est Président du Pays Loire Nature depuis mars 2017, Isabelle Mélo (Channay sur Lathan), Patrick Lehagre (Chatentilly), Catherine Lemaire (Saint Christophe sur le Nais), Thierry Eloi (Mazières de Touraine), Patrick Cintrat (Neuvy le Roi) et Magali L'hermite (Bourgueil) sont vice-présidents du Pays Loire Nature en charge respectivement du programme LEADER et A vos idées (I.Mélo), du Schéma de Cohérence territorial (P.Lehagre), du contrat local de santé et du contrat en lien avec la région (C.Lemaire), du service urbanisme (T.Eloi), des différents aspects de l'activité économique, agriculture, tourisme, artisanat et commerces, ZAE, innovation (M.L'hermite et P.Cintrat).

Toute l'équipe, élus et techniciens, du Pays Loire Nature continue ses nombreuses missions, révision du schéma de cohérence territoriale, autorisations du droit des sols, développement local avec l'élaboration d'un contrat local de santé qui sera signé en décembre, d'un contrat régional de solidarité territoriale et d'un contrat avec l'Europe, le programme LEADER. Une opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services est également en cours pour accompagner les artisans et commerçants du Pays dans leur projet. Deux conseillers énergie accompagnent le Pays, les communes et communautés de communes sur les enjeux de l'efficacité énergétique et les privés peuvent bénéficier de conseils par l'Espace infos énergie de l'Agence locale de l'Energie et du Climat à Tours (tél 02 47 60 90 70).

Plus d'informations, accueil : 02 47 55 92 00, service urbanisme : 02 47 29 78 60.

L'OFFICE DE TOURISME TOURAINE NATURE

Le 1er juillet 2016, soit quelques mois avant la création de la nouvelle Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire, l'Office de Tourisme Touraine Nature était créé et les équipes des Offices de Tourisme du Pays de Bourgueil et de Langeais et Castelvalérie rejoignaient la nouvelle structure.

Fort du soutien des prestataires touristiques et de son Comité de Direction, votre Office de Tourisme poursuit sa mission en faveur de la promotion touristique du territoire en travaillant à la mise en application des 5 axes de la stratégie définie pour 2017-2020.

Cette feuille de route a permis d'élaborer un programme d'actions dont certaines sont déjà bien avancées :

- Le réaménagement des espaces d'accueil à Langeais et Bourgueil démarré à l'hiver 2016/2017 avec la valorisation de l'offre nature, des AOC et des produits locaux ;
- Le développement, pour la première fois cet été, de l'accueil « hors les murs » avec notre présence à Château-la- Vallière, Rillé et Hommes 2 demi-journées par semaine;
- L'accueil d'un groupe de Tours Opérateurs et la participation à un salon professionnel ;
- Les actions envers le grand public à la Fêtes des vins de Bourgueil à Tours et aux événements du territoire Vignes, Vins, Randos et Ceps O'folies.
- L'année 2017 s'achèvera avec la finalisation d'une charte touristique (portrait identitaire du territoire).

De beaux et importants projets occupent déjà l'équipe pour la saison 2018 avec la refonte du site web *www.tourainenature.com* et la réalisation d'une nouvelle brochure qui viendra remplacer les deux précédentes éditions.

L'Office de Tourisme Touraine Nature propose :

- Un espace boutique avec de nombreuses idées cadeaux ;
- Une offre billetterie à tarifs réduits pour visiter les sites touristiques de Touraine Nature et du Val de Loire (châteaux, musées, zoos …) ou assister à des événements du territoire ;
- Un site web, des réseaux sociaux et des écrans plasmas dans ses espaces d'accueil à Langeais et Bourgueil pour mettre en avant la densité de l'offre événements du territoire.

N'hésitez pas à franchir les portes de votre Office de Tourisme !

HORAIRES

Les conseillères et conseillers en séjour de l'Office de Tourisme accueillent le public toute l'année dans ses locaux permanents :

DU 1ER JANVIER AU 31 MARS :
Les mardis et samedis de 9h30 à 13h00 à Bourgueil et du mardi au samedi de 9h30 à 13h00 à Langeais.

D'AVRIL À JUIN ET EN SEPTEMBRE :
Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00 et les samedis de 9h30 à 13h30 à Bourgueil et du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h30 à 13h30 à Langeais.

EN JUILLET ET AOÛT :
Du lundi au samedi de 9h30 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 13h30 à Bourgueil et du lundi au samedi de 9h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 9h00 à 14h00 à Langeais.

OFFICE DE TOURISME TOURAINE NATURE
19, rue Thiers – 37130 Langeais – 02 47 96 58 22
16, place de l'église – 37140 Bourgueil – 02 47 97 91 39
info@tourainenature.com - www.tourainenature.com

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS ou CLUBS	RESPONSABLES	ADRESSES MAIL	TEL	ADRESSES
SPORTS/LOISIRS				
Association sportive UNSS	M. GOUEFFON	*ce.0370006f@ac-orleans-tours.fr*	**02 47 29 76 20**	40 Av. Gal de Gaulle 37330 Ch. la Vallière
Boule de Fort	M. POIRIER Jacky		**02 47 24 18 21**	Rue des Planteurs 37330 Ch. la Vallière
Rando Club de Castelvalérie	M. VERNEAU Jean-Paul	*randoclubcastelvalerie@gmail.com*	**06 26 82 80 27**	37340 Cléré les Pins
Gymnastique Volontaire	Mme GUERCHE Sylvie	*philippeetsylvie.guerche@sfr.fr*	**06 28 23 59 84**	La Fossetière 37330 Ch. la Vallière
Actigym'sénior	Mme CUINIER Colette	*colette.cuinier@orange.fr*	**02 47 24 17 03**	Le Pin 37330 Couesmes
Asso. Badminton ASBC	Mme HENRY Valentine	*valentine.bobinet@gmail.com*	**06 10 31 12 31**	10 rue Buon 37330 Ch. la Vallière
Asso. sportive de Tennis de table de Castelvalérie	M. MENARD Dominique	*mdominic@orange.fr*	**02 47 24 16 05**	La Duretière 37330 Braye Sur Maulne
Rugby Club Castelvalérien (RCC)	M. JOST Patrick	*Famille.Jost6@orange.fr*	**06 77 89 39 37**	19, rue des Aumoneries 37330 Ch. la Vallière
Judo-Club	Mme DARMENDRAIL Cécile	*judoclubclv@gmail.com*	**06 68 34 39 09**	35 rue de Touraine 37330 Channay/Lathan
Handball	M. GUIGNON Sébastien	*clvhb@free.fr*	**06 27 09 29 69**	7 chemin du Bois Feuillet 37330 Channay/l
Volley-Ball Club	M. SARRAT Mickaël	*sarrat.mike@gmail.com*	**06 10 75 58 13**	8 Rue Jean Moulin 37330 Villiers au Bouin
Tennis Club	Mme REINMUTH Delphine	*tccv37330@gmail.com*	**07 62 52 15 53**	Le Prieuré 37340 RILLE
Pétanque Club	M. GARNIER Stéphane	*petanqueduvaljoyeux37@bbox.fr*	**02 47 24 19 97**	16 r. Jean et François Tertrain 37330 Couesmes
Les Pêcheurs de la Fare	Mme GAIGNARD Marie-C	*10aappma.chateaulavalliere@gmail.com*	**02 47 24 16 07**	11 rue des Aumoneries 37330 Ch. la Vallière
Les Amis du Bridge	M. MONERIE Jean-Pierre		**02 47 24 16 10**	1 rue Basse Bretagne 37330 Ch. la Vallière
Association Ê.M.E (Karaté-Hatha-Yoga)	Mme CHASLES	*silchasles@yahoo.fr* *http://asso-e-m-e.jimdo.com*	**09 52 68 06 41**	02/47/24/05/00 37330 Lublé
TOP' DANSE	Mme VEILLE Isabelle	*topdanseclv.jimdo.com*	**06 74 76 32 92**	La Cure 37330 Ch. la Vallière
ANCIENS COMBATTANTS				
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre (ACPG)	M. JARROSSAY Lylian		**02 47 24 17 40**	43 Av. Gal de Gaulle 37330 Ch. la Vallière
Section des Anciens d'Afrique du Nord (U.N.C-A.F.N)	M. BRIAND Michel		**02 47 24 06 85**	18 Rue René Baillou 37330 Ch. la Vallière
CULTURE				
Cercle Artistique La Vallière	Mme PAISOT Isabelle	*isabellepaisot@orange.fr*	**02 47 24 13 53**	Les Sainfoins 37330 Saint Laurent de Lin
Bibliothèque	Mme BERGE Francine	*bibliocastelvalerie@gmail.com*	**02 47 24 96 18**	6 rue Lezay Marnésia Mairie Ch. la Vallière
Histoire et Culture	M. DE BOUILLE René	*rigb@orange.fr*	**02 47 24 02 52**	La Perrée 37330 Villiers au Bouin
ENFANTS/ADOLESCENTS				
APE Ecole de la Vallée du Lac	Mme HERAULT Nathalie	*families34@hotmail.fr*	**02 47 35 80 33**	La Charentonnière 37330 Ch. la Vallière
APEL Ecole St Joseph	Mme JOUINT-SCHELSTRAETE Isabelle	*i.schelstraete@yahoo.fr*	**06 08 58 52 80**	37330 Ch. la Vallière
OGEC Ecole St Joseph	M. ROBLIN Jean-Pierre	*jproblin@wanadoo.fr*	**06 07 62 94 55**	24 Avenue du Général Leclerc Ch. la Vallière
SCPE Association Parents d'élèves Collège	Mme HECK Sandrine	*ape.cjb@gmail.com*	**06 68 47 71 13**	37330 Ch. la Vallière
Foyers sociaux éducatifs du Collège	Mme DUREAU-FERRAND	*ce.0370006f@ac-orleans-tours.fr*	**02 47 29 76 20**	37330 Ch. la Vallière
Habitus	Mme PEAKE	*habitus@cegetel.net*	**02 47 24 10 78**	37330 Ch. la Vallière, Mairie
ENTRAIDE				
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)			**02 47 24 98 69**	6 rue Lezay Marnésia 37330 Ch. la Vallière
Les Restos du Coeur	Mme CHABRIAIS Madeleine	*madeleine.chabriais@orange.fr*	**02 47 24 68 69**	Le coin du bois, Vaujours 37330 Ch. la Vallière
Entraide Scolaire Amicale (Antenne de CLV)	Mme LE THENO Marie-José	*esa37.nordouest@gmail.com*	**06 28 43 34 57**	37330 Ch. la Vallière
DIVERS				
Association des Habitants de Vaujours	Mme TOULIER Christine	*christine.toulier@paysdelaloire.fr*	**09 75 25 30 57**	Vaujours 37330, Ch. la Vallière
Comité des Fêtes	M. GUILLON Brice	*cdfchateaulavallière@gmail.com*	**06 68 11 45 70**	37330, Ch. la Vallière
Association CASTEL LOISIRS	M. BOHORC Guy	*guy37330@hotmail.fr*	**02 47 24 18 65**	La Rousselière 37330, Ch. la Vallière
Les Tréteaux du Val Joyeux	Mme GAUTHIER Nicole		**02 47 24 02 77**	5 r. Louise de la Vallière, 37330 Ch. la Vallière
La Compagnie acte 1 scène 2	Mme CHARDRON Pierrette	*chardron.pierrette@neuf.fr*	**02 47 24 05 43**	Rue Monconseil 37330, Ch. la Vallière
La Roue du Val Joyeux	M. CHARDRON Michel	*chardron.pierrette@neuf.fr*	**02 47 24 05 43**	37330, Ch. la Vallière Mairie
Amicale des Sapeurs Pompiers	M. OUDIN Benjamin	*clvamicale@sdis37.fr*	**06 85 35 67 95**	7 rue du Chemin Vert 37330 Villiers au Bouin
Amitiés et Loisirs (Club 3ème age)	Mme DESRUE Bernadette		**02 47 24 00 27**	7 rue du Chemin Foulon 37330 Ch. la Vallière

CALENDRIER DES FÊTES 2018

JANVIER				
MERCREDI 10	Biblio-goûter : « Le jardin des poètes »	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
SAMEDI 13	Vœux du Maire	19 h 00	*Salle des fêtes*	Municipalité - S. Pompiers
VENDREDI 19	Soirée jeux de société	18 h 00	*Orangerie*	Habitus
SAMEDI 20	Galette des rois des randonneurs	Journée	*Salle des fêtes*	Rando Club
VENDREDI 26	Soirée à thème	Soirée	*Salle des fêtes*	APE Collège CLV
VENDREDI 26	Assemblée Générale des Pêcheurs de la Fare	Soirée	*Salle des Assos.*	Ass. des pêcheurs de la Fare
SAMEDI 27	Loto	Soirée	*Salle des fêtes*	Habitus
DIMANCHE 28	Run & Bike autour du lac	10 h 00	*Gymnase*	Chato Capvtt
MERCREDI 31	Rendez-vous des comptines	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
FÉVRIER				
MERCREDI 7	Biblio-goûter : « Le jardin des peintres »	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
VEN 9 ET SAM 10	Représentations théâtrales des Tréteaux du Val Joyeux	20 h 30	*Salle des fêtes*	Les Tréteaux du Val Joyeux
DIMANCHE 11	Représentations théâtrales des Tréteaux du Val Joyeux	Après-midi	*Salle des fêtes*	Les Tréteaux du Val Joyeux
VENDREDI 16	Représentations théâtrales des Tréteaux du Val Joyeux	20 h 30	*Salle des fêtes*	Les Tréteaux du Val Joyeux
DIMANCHE 18	Représentations théâtrales des Tréteaux du Val Joyeux	Après-midi	*Salle des fêtes*	Les Tréteaux du Val Joyeux
SAMEDI 17	Loto	20 h 00	*Salle des fêtes*	Pétanque
MERCREDI 28	Rendez-vous des comptines	16h30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
MARS				
MERCREDI 7	Biblio-goûter : « Le potager »	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
MERCREDI 7	Assemblée Générale des Anciens Combattants	Journée	*Salle des Assos.*	U.N.C. A.F.N.
SAM 17 OU DIM 18 ?	Bourse aux vêtements ou loto ?	Journée	*Salle des fêtes*	APE Vallée du Lac
SAMEDI 17	Journée de la St Patrick	Journée	*Orangerie Parc Mairie*	Habitus
DIMANCHE 18	Randonnée des 2 lacs	7 h 30	*Gymnase*	Rando Club
SAMEDI 24	Carnaval et boum	Jour - Soir	*Orangerie*	Habitus
SAM 24 ET DIMANCHE 25	Exposition de collections, créations…	Journée	*Salle des fêtes*	Club du 3ème âge
MERCREDI 28	Rendez-vous des comptines	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
AVRIL				
LUNDI 2	Chasse aux œufs	Journée	*Parc de la Mairie*	Habitus
MERCREDI 4	Biblio-goûter : « Jardins en fleurs »	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
DU JEUDI 5 AU JEUDI 19	Exposition sur les châteaux forts	Journée	*Bibliothèque*	Bibliothèque
SAMEDI 7	Rando semi-nocturne	18 h 00	*Salle des fêtes*	Comité des fêtes
SAMEDI 14	Bourse aux livres	Journée	*Ecole St Joseph*	APEL Saint Joseph
SAMEDI 21	Soirée à thème	20 h 30	*Salle des fêtes*	APE Collège Joachim du Bellay
MAI				
MARDI 8	Armistice 1945 : défilé, vin d'honneur	11 h 00	*Salle des fêtes*	Municipalité
MERCREDI 16	Biblio-goûter : « Jardins d'enfants »	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
MERCREDI 30	Rendez-vous des comptines	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
JUIN				
SAMEDI 9	Grand barbecue	Journée	*Parc de la Mairie*	Habitus
MERCREDI 13	Biblio-goûter : « Jardins extraordinaires »	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
DU SAM 16 AU 1ER JUILLET	Salon artistique	Journée	*Orangerie*	Cercle artistique
SAMEDI 23	Fête de la St Jean : Festival « Ça va Jazzer », pétanque, Feu	Soirée	*Parc / Boulodrome Grande allée*	Municipalité, Comité des fêtes et Pétanque du Val Joyeux
DIMANCHE 24	Brocante, animation	Journée		
MERCREDI 27	Rendez-vous des comptines	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
SAMEDI 30	Fête des écoles de la Vallée du Lac	18 h 00	*Ecole publique*	Ecoles « La Vallée du Lac »

JUILLET				
DIMANCHE 1ER	Kermesse de l'école St Joseph	Journée	*École St Joseph*	APEL St Joseph
SAMEDI 7	Assemblée Générale du CLVHB	Soir		CLVHB
VENDREDI 13	Concours de pétanque nocturne	20 h 30	*Boulodrome*	Pétanque Val Joyeux
SAMEDI 14	Fête Nationale : défilé et repas	Journée	*Mairie*	Municipalité
AOÛT				
VENDREDI 10	Feu d'artifice	23 h 00	*Lac du Val Joyeux*	Municipalité
SEPTEMBRE				
SAMEDI 1ER	Concours de pétanque nocturne	Nuit	*Boulodrome*	Amicale des S. Pompiers
DIMANCHE 2	Brocante	Journée	*Grande Allée*	Amicale des S. Pompiers
DIMANCHE 2	Forum des associations	Matin	*Gymnase ou SDF*	Municipalité
DIMANCHE 9	Foulées du lac	Journée	*Lac*	Castel Loisirs
MERCREDI 12	Biblio-goûter : « Jardins de châteaux »	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
SAMEDI 15	Journée fête foraine	Journée	*Terrain de sport*	Habitus
SAMEDI 15	Journée des peintres	Journée	*Vaujours*	Habitants de Vaujours et C. Artistique
MERCREDI 26	Rendez-vous des comptines	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
OCTOBRE				
MERCREDI 3	Assemblée Générale du Cercle Artistique	Soirée	*Orangerie*	Cercle Artistique
DU JEUDI 4 AU JEUDI 18	Exposition « la santé au menu »	Journée	*Bibliothèque*	Bibliothèque
DIMANCHE 7	Loto	14 h 00	*Salle des fêtes*	APE Vallée du lac
MERCREDI 10	Biblio-goûter : « Jardins pour soigner »	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
MARDI 31	Halloween : animations, goûter	15 h 00	*Salle des F. Parc Mairie*	Municipalité
MARDI 31	Halloween : chasse aux bonbons et boum	16 h 30	*Orangerie*	Habitus
MARDI 31	Rendez-vous des comptines	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
NOVEMBRE				
MERCREDI 7	Biblio-goûter : « Jardins de contes »	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
DIMANCHE 11	Armistice 1918 : défilé, vin d'honneur, repas	11 h 00	*Salle des fêtes*	Municipalité
SAMEDI 17	Loto	Soirée	*Salle des fêtes*	Habitus
DU SAM 17 AU DIM 18	Salon artistique automnale	Journée	*Orangerie*	Cercle artistique
DIMANCHE 18	Dictée d'Histoire et Culture	Après-midi	*Salle des Assos.*	Histoire et Culture
VENDREDI 23	Assemblée Générale du Rando Club	Soirée	*Salle des fêtes*	Rando Club
DIMANCHE 25	Loto	Après-midi	*Salle des fêtes*	APEL Ecole St Joseph
MERCREDI 28	Rendez-vous des comptines	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
DÉCEMBRE				
SAMEDI 1ER	Bal des pompiers pour la Sainte Barbe	Soirée	*Salle des fêtes*	Amicale des S. Pompiers
MERCREDI 5	Hommage aux morts	Journée	*Champ de foire*	U.N.C. A.F.N.
MERCREDI 5	Repas des anciens	12 h 00	*Salle des fêtes*	Municipalité
JEUDI 6	Concours de belote	14 h 00	*Salle des fêtes*	U.N.C. A.F.N.
VENDREDI 7	Marché de Noël	Soirée	*Salle des fêtes*	Ecoles « La Vallée du Lac »
SAMEDI 8	Marches pour le Téléthon	Journée	*Salle des fêtes*	Castel Loisirs et Rando Club
DIMANCHE 9	Téléthon	Journée	*Salle des fêtes*	Castel Loisirs
MERCREDI 12	Biblio-goûter : « Jardins d'hiver»	16 h 30	*Bibliothèque*	Bibliothèque
VENDREDI 14	Fête de Noël	20 h 00	*Salle des fêtes*	OGEC Ecole St Joseph
SAMEDI 15	Goûter de Noël	Après-midi	*Orangerie*	Habitus
MERCREDI 19	Fête de Noël : animations et goûter	15 h 00	*Salle des fêtes*	Comité des fêtes / Municipalité

ORDURES MÉNAGÈRES

LA COLLECTE SÉLECTIVE

Le ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes s'effectue en porte à porte le vendredi matin. Si il y a un jour férié dans la semaine, le ramassage est systématiquement reporté au samedi matin. Dans tous les cas, pensez à sortir vos ordures la veille car les heures de collecte ne sont pas fixes.

Sont ramassés :

- ✓ **Vos ordures ménagères :** si elles sont déposées uniquement dans la poubelle qui vous a été attribuée et non à côté.
- ✓ **Le sac jaune :** s'il est déposé une fois rempli, avec les papiers, les journaux et les emballages recyclables, à côté de votre poubelle.

Ne sont pas ramassés :

- ✗ **Les verres.** Ils doivent être apportés aux containers, comme auparavant.
- ✗ **Le reste de vos déchets** est à apporter à la déchetterie de Saint Laurent de Lin.

Plusieurs colonnes sont mises à votre disposition pour recevoir vos déchets en verre.

Vous les trouverez :

- Rue Jean d'Alluyes
- Square Rabelais
- Rue du Poirier Crapaud
- Vaujours

Tout dépôt de déchets au pied des containers à verre est interdit, sous peine de poursuite.

CONTACT : S.M.I.O.M.
ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.
smiomdecouesmes@wanadoo.fr
ou 02 47 24 01 85

CONSIGNES DE TRI

AUCUN DÉCHET OU CONTENANT NE DOIT ÊTRE DÉPOSÉ SUR LE DOMAINE PUBLIC, SOUS PEINE DE POURSUITES.

DÉCHETTERIE DE SAINT LAURENT DE LIN

Rappel des horaires :

Lundi :	de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15
Mardi :	Fermée
Mercredi :	de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15
Jeudi :	Fermée
Vendredi :	de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15
Samedi :	de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15

Ces horaires sont les mêmes toute l'année.
Fermeture les jours fériés ainsi que le lundi de Pentecôte.

2 rouleaux de sacs jaunes sont à votre disposition 1 fois par an en Mairie.
Il vous appartient de veiller à votre consommation et de ne déposer vos sacs jaunes que lorsqu'ils sont remplis.

GARAGE DERSOIR

VENTES NEUFS ET OCCASIONS
TOUTES MARQUES
MECANIQUE - TOLERIE
PEINTURE

CITROËN

SARL DERSOIR JOEL 65 TER AVENUE GENERAL DE GAULLE - 37330 CHATEAU LA VALLIERE - 02 47 24 00 47

PERMANENCES EN MAIRIE DE CHÂTEAU LA VALLIÈRE

EN MAIRIE *6, rue Lezay Marnésia*

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h

: 02 47 24 00 21 - Fax : 02 47 24 06 13 - info@chateaulavalliere.com

ORGANISMES	PERMANENCES	HORAIRES	LIEU
CPAM Sécurité Sociale	2ème et 4ème lundi du mois	9h à 12h	*52*
C.A.R.S.A.T (assurance retraite)	1er mercredi du mois Tél : 3960 *(Rendez-vous obligatoire)*	9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 00	*52*
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE 02 54 44 87 87	*prendre rendez-vous*		
A.D.M.R.	Tous les jours sauf mercredi et jeudi après-midi	9h à 12h30 et de 13h à 16h30	*51*
ASSISTANTE SOCIALE (Mme BOUDISSEAU) Tél : 02 47 24 30 11	A partir d'Octobre 2017 *Uniquement sur rendez-vous* le mardi et le jeudi Matin	de 9 h 30 à 11 h 30 de 9 h à 12 h	*41*
BIBLIOTHEQUE Téléphone : 02 47 24 96 18	Le Lundi Le Mercredi Le Vendredi Le samedi	10 h/12 h 10 h/12 h - 15 h 30/18 h 16h-18h30 10 h /12 h	*Aile Sud*
ACHIL (relais assistantes maternelles)	1er et 3ème Vendredi	9h à 10h30	*Mairie*
CONCILIATEUR DE JUSTICE Mme BARBIER-BASTARD Françoise Tél : 06 63 04 63 29	3ème mardi	10h à 12h	*52*
OPAH 02 47 36 25 70	2ème et 4ème vendredi *Uniquement sur rendez-vous*	10h à 12h	*Mairie*
TOURAINE FRANCE ALZHEIMER 02 47 43 01 55	1er Lundi *rendez-vous obligatoire*	10h à 12h	*Salle 52*

AUTRES PERMANENCES

ORGANISMES	PERMANENCES	HORAIRES	LIEU
MISSION LOCALE (M. David FOSTIER) Tél : 02 47 29 31 20	Lundi *(Prendre rendez-vous)*	après-midi	*21 Av. Général Leclerc*
POINT ACCUEIL EMPLOI + Visiodialog Tél : 02.47.24.25.22	du lundi au Vendredi lundi-mardi-jeudi	9 h à 12 h 30 14 h à 17 h	*21 Av. Général Leclerc*
RESTO DU CŒUR	Lundi et jeudi	14h30-15h30	*Avenue du Général Leclerc*
CROIX ROUGE FRANÇAISE en association avec le Secours Catholique 07 61 74 11 57	1er et 3ème lundi	De 14h30 à 16h30	*1, rue des Portes de Fer*

ADRESSES UTILES

TRÉSORERIE DE TOURAINE NORD OUEST
FACTURES DE PRODUITS LOCAUX
5 Place du 14 juillet - 37130 LANGEAIS
Tél. 02 47 96 81 39

SERVICE DES IMPÔTS TOURS NORD OUEST
QUESTIONS FISCALES
40 rue Edouard Vaillant - 37017 Tours Cedex 1
Tél. 02 47 21 70 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE - OUEST VAL DE LOIRE
2 rue des Sablons - 37330 CLÉRÉ LES PINS
Tél. 02 47 24 06 32

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DES ORDURES MÉNAGÈRES
Mairie - 32 rue Jean et François Tertrain - 37330 COUESMES
Tél. 02 47 24 01 85

SAUR
71 avenue des Maraîchers - 49400 SAINT LAMBERT DES LEVÉES
Tél. 02 44 71 05 50

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Bientôt 16 ans ! Pensez au Recensement citoyen obligatoire

Qui ? Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Pourquoi ? L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

Comment ? **Rendez vous la mairie de votre domicile :** Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

www.defense.gouv.fr/jdc

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage sans être accompagné par l'un de ses parents (seul ou en groupe) doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un des parents. Sans cela, l'enfant ne pourra pas sortir du territoire.

Il devra être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire
- Original du formulaire ***cerfa n°15646*01***, téléchargeable sur le site www.service–public.fr

Il n'est plus nécessaire de venir en mairie.

SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Agence Nationale des Titres Sécurisés

Les démarches liées à une demande **de carte grise, de permis de conduire, de passeport, ou à une pré-demande de carte d'identité** sont désormais accessibles sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : https://ants.gouv.fr/.

Pour y accéder, vous devez créer votre compte qui vous permettra de suivre le traitement de vos démarches.

Si vous éprouvez des difficultés dans l'usage des outils numériques, des points d'accueil physiques sont mis à disposition dans votre préfecture et des médiateurs peuvent vous accompagner dans la réalisation de votre démarche

À savoir que, depuis le 6 novembre 2017,
les démarches liées au certificat d'immatriculation doivent obligatoirement être effectuées sur internet.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : NOUVELLE PROCÉDURE

Depuis le 7 mars 2017, les modalités de délivrance des Cartes Nationales d'Identité ont évolué. Les usagers peuvent effectuer leur demande de carte d'identité dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales, et pas seulement dans la mairie de résidence.

Il est toujours nécessaire de se rendre en personne au guichet.

Étapes pour effectuer votre demande :

- Pour gagner du temps au guichet, vous pouvez faire votre **pré-demande en ligne sur le site https://predemande-cni.ants.gouv.fr et l'imprimer.** Il est cependant possible de faire l'intégralité de la démarche sur place.
- **Je m'adresse à une Mairie équipée du dispositif.** *La Mairie de Château la Vallière ne dispose pas du matériel nécessaire.* Parmi les alentours, vous pourrez contacter et prendre rendez-vous à la Mairie de Saint-Cyr-sur-Loire, Fondettes, Noyant, Château du Loir, Langeais, Tours... La liste des 19 Mairies équipées en Indre-et-Loire est disponible sur le site de la Préfecture.
- **Je rassemble les pièces justificatives et me présente au guichet de la Mairie** pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- **Je retire ma carte d'identité dans la Mairie où j'ai déposé ma demande.**

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

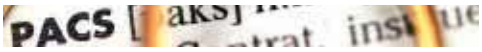

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement du PACS ne se fait plus au Tribunal de Grande Instance.

Vous avez désormais la possibilité de procéder à cette union à la Mairie de votre domicile, à titre gratuit, ou devant un Notaire qui pourra vous apporter ses connaissances juridiques.

Un grand nombre d'informations sont disponibles sur le site **www.chateaulavalliere.com** dans l'onglet ***« vos démarches »***

Vos démarches

ANNUAIRE MÉDICAL-PARAMÉDICAL

MÉDECINS GÉNÉRALISTES		
MERIOT Jean Alexandre	*6, rue des Portes de Fer*	Tél : 02 47 24 00 49
THALABOT Fabrice	*6, rue des Portes de Fer*	Tél : 02 47 24 00 49
INFIRMIERS		
CHERY Christina	*6, rue des Portes de Fer*	Tél : 02 47 24 13 13
PIDOUX Joëlle	*6, rue des Portes de Fer*	Tél : 02 47 24 13 13
BORNE Mélanie	*6 bis avenue du Gal Leclerc*	Tél : 06 67 13 14 02
PHARMACIES		
LEFEVRE Bruno/Nathalie	*6 place d'Armes*	Tél : 02 47 24 00 30
FERRIGNO Frédérique	*Super U*	Tél : 02 47 24 03 02
DENTISTES		
DAGES Christiane	*89 av Gal Leclerc*	Tél : 02 47 24 15 16
DAGES Jean Luc	*89 av Gal Leclerc*	
MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES		
BORDAS Alexandre	*6, rue des Portes de Fer*	Tél : 02 47 24 00 49
FAMEAU Clément	*6 rue Jean de Bueil*	Tél : 02 47 24 09 01
ORTHOPHONISTES		
BEUCHER Annick	*10 route de la Fossetière*	Tél : 02 47 72 25 48
JOIRE Isabelle	*6, rue des Portes de Fer*	Tél : 06 76 80 71 48
PÉDICURES ET PODOLOGUES		
REGAL Aurélie	*6 rue des Portes de Fer*	Tél : 02 47 24 00 49
BOILEAU Agnès	*20 Av. du Gal de Gaulle*	Tél : 02 47 20 13 20
ORTHOPTISTE		
JEANNERET Roya	*6, rue des Portes de Fer*	Tél : 02 47 24 00 49
OSTÉOPATHE		
TICHET Florence / LAOUITI Arken	*6, rue des Portes de Fer*	Tél : 02 47 24 00 49
PSYCHOLOGUE		
COULON Esilda	*6, rue des Portes de Fer*	Tél : 02 47 24 00 49
SAGE-FEMME LIBÉRALE		
Aurore DELEBOIS	*6, rue des Portes de Fer*	Tél : 06 23 59 01 76
AMBULANCE TAXI		
Ambulances de CLV	*Zone Artisanale Monplaisir*	Tél : 02 47 24 14 40 - Fax : 02 47 24 10 15
TAXI		
Cyril TAXI	*20 bis Jean Baptiste Corot*	Tél : 02 47 52 38 08 / 06 60 34 26 91

GUERCHE TP
Franck Guerche

TRAVAUX PUBLICS
& PARTICULIERS
TERRASSEMENTS

LOCATION DE BENNES - ASSAINISSEMENT - FOURNITURES : SABLE, FALUN, GRAVIER...

guerche.franck@orange.fr
37330 COUESMES
37390 LA MEMBROLLE/CHOISILLE

02 47 27 04 02
06 03 17 73 63

Auberge de l'Escotais

Deux Caves Restaurant

Jacky et Isabelle ORGEUR vous accueillent dans leurs deux caves restaurant

Repas de famille - Anniversaire
Séminaires - Mariages
(devis gratuits)

Terrasse fermée et ombragée
Sono - Animation - Vaste parking

Spécialités du Pays de Racan

Menu du jour à 14€
Formule rapide à 11€

3 Menus + Carte de 19,90€ à 35€

«La Roche» 37370 Saint-Paterne-Racan 02.47.29.29.00
www.auberge-escotais.com - www.achat-touraine.com - e-mail : orgeurescotais@orange.fr

Ouvert tous les midis, dimanches compris et les vendredis et samedis soirs

Espace Auto

Entretien et réparation toute marque

ZA Actiloire - 37330 Souvigné
Tél. 02 47 24 33 54
espaceauto37@gmail.com

Créa'tif Coiffure

féminin - masculin
(avec et sans rendez-vous)

06, rue des Aumoneries
37330 Château-la-Vallière

02 47 24 00 18

VOUS ÊTRE UTILE

POUR TOUS VOS PROJETS,
NOUS VOUS ACCOMPAGNONS.

Agence de Château-la-Vallière - 75, avenue du Général de Gaulle
ou composez le 09 74 75 61 20* - www.caisse-epargne.fr**

CELC - RCS Orléans 383.952.470 - SA au capital de 374 039 440 €. Siège social : 7 rue d'Escures à Orléans.
DMPAP 12/2016. *Appel non surtaxé. **Coût d'accès Internet.

CAISSE D'EPARGNE LOIRE-CENTRE

Cyrille REFOUR

Agent général exclusif MMA

TOUS RISQUES DE PARTICULIERS ET DE PROFESSIONNELS
PLACEMENTS - EPARGNE RETRAITE

Tél. 02 47 24 00 29 Fax : 02 47 24 24 54
cabinet.refour@mma.fr

2, rue Buon - 37330 CHATEAU-LA-VALLIÈRE

N° ORIAS : 07010338 - www.orias.fr